

Association Familiale des Baronnie

# PROJET SOCIAL

2022-2025







# Table des matières

<b>1. De l'Espace de Vie Sociale vers le Centre Social</b>	<b>7</b>
<b>2. Méthodologie de travail</b>	<b>8</b>
<b>3. Diagnostic social et territorial</b>	<b>9</b>
3.1. Le territoire de la CCBDP et ses caractéristiques	9
3.2. Le bassin de vie et ses caractéristiques	10
3.3. La population	12
3.4. Emploi et activité	14
3.5. Caractéristiques socio-économiques	15
3.6. Zoom sur les familles monoparentales	17
3.7. Loisirs et équipements	17
3.8. La vie associative	18
3.9. Les manifestations	18
3.10. Les services	19
3.11. Mobilité et déplacements	20
3.12. Secteurs d'activité et emploi	20
3.13. Le logement	23
3.14. Les services de l'AFB	24
3.15. Synthèse	25
<b>4. Evaluation des actions du projet social en cours</b>	<b>26</b>
4.1. Généralités	26
4.2. Evaluation des objectifs généraux	26
4.2.1. Liens sociaux, intergénérationnels et territoriaux	26
4.2.2. Soutien à la parentalité	27
4.2.3. Engagement citoyen	28
4.2.4. Mobilité	29
4.3. Evaluation des objectifs transversaux	30
4.3.1. Culture et pratique artistique	30
4.3.2. Veille sociale	30
4.3.3. Travail en réseau et en partenariat	30
4.3.4. Organisation associative	31
4.3.5. Transversalité entre les actions de l'AFB	32
4.4. L'activité de l'AFB en quelques chiffres	32
4.4.1. Salariés et bénévoles	32
4.4.2. Apprentissage du français	33

4.4.3.	Location de véhicules	33
4.4.4.	Animation locale	34
4.4.5.	Le Chat Botté	36
<b>5.</b>	<b>Synthèse du diagnostic partagé</b>	<b>38</b>
5.1.	Les questionnaires	38
5.2.	L'action « porteur de parole »	39
<b>6.</b>	<b>Le Projet social 2022 – 2025</b>	<b>42</b>
6.1.	Accueil, Écoute, Orientation et Communication	46
6.2.	Projet Famille	49
6.2.1.	Petite enfance – Enfance	49
6.2.2.	Soutien à la parentalité	50
6.2.3.	Animation du territoire, loisir familial et lien social	52
6.2.4.	Citoyenneté et pouvoir d'agir des habitants	53
6.2.5.	Lutte contre l'isolement et l'exclusion	55
<b>7.</b>	<b>Les partenaires</b>	<b>59</b>
7.1.	Carte partenariale générale	59
7.2.	Cartes partenariales par service	60
<b>8.</b>	<b>Ressources et moyens humains du projet</b>	<b>63</b>
8.1.	Les locaux et le matériel	63
8.2.	L'équipe, la gouvernance et l'organigramme	65
8.3.	Démarche et système d'évaluation	67
8.4.	Les finances	70
<b>9.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>71</b>



## Projet Social 2022 - 2025



## 1. De L'Espace de Vie Sociale vers Le Centre Social

L'AFB a été créée en 1979 par un collectif de parents habitants du territoire de Buis-les-Baronnies. Depuis, l'association a toujours fait évoluer ses actions en fonction des besoins de la population et du réseau associatif et institutionnel local.

Ainsi les habitants peuvent participer, s'investir, offrir de leur temps pour faire vivre tous les services de l'association ; et nos partenaires compter sur notre mission de veille sociale pour la réflexion, la coordination et le développement de projets opportuns.

Nous sommes un Espace de Vie Sociale reconnu par la Caisse d'Allocations familiales depuis 2012.

Nos actions s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire.

Outre les services de crèche et d'accueil de loisirs plus particulièrement destinés aux enfants et à leurs familles, nous proposons également des services pour les adultes tels que : l'aide à la mobilité des personnes en insertion professionnelle - les conseils juridiques en droit du travail- l'aide à la mobilité des associations locales avec la mise à disposition d'un minibus intercommunal - l'aide au montage de projets émanant des habitants du territoire - l'orientation des habitants dans leurs démarches (Point Info Famille notamment) - l'aide dans l'apprentissage de la langue française - l'organisation d'événements (animation locale).

Pour pouvoir continuer à évoluer et remplir pleinement les objectifs que nous nous sommes fixés, nous sollicitons à présent la Caisse d'Allocations Familiales afin d'obtenir le label Centre Social.

Notre travail d'évaluation et de renouvellement de projet social a débuté en 2020.

Ce travail a été difficile, et a été ralenti par les conditions sanitaires.

Mais malgré ces 3 confinements, et des protocoles compliqués à mettre en place depuis 2020, nous avons réussi à travailler avec une équipe dynamique, composée de membres du Conseil d'Administration et de salariés, accompagnée et soutenue notamment par la CAF et la Fédération des Centres Sociaux. Nous remercions d'ailleurs vivement Mr Bernard ARCEL de la CAF - Mme Cécile BESILLON - Mme Alexia VERITER et Adélaïde CAUPERT de la Fédération des Centres Sociaux.

Chacun a pu apporter un regard pertinent et complémentaire en fonction de sa place dans la structure et sur le territoire.

Ce projet social est notre feuille de route pour les 4 ans à venir.

Ce n'est pas un aboutissement, mais plutôt une continuité vers des aventures qui ont pour objectifs le bien vivre ensemble sur notre territoire.



## 2. Méthodologie de travail

- ❑ Création d'un **comité technique** composé des membres du Conseil d'administration et de salariés de l'Espace de Vie Sociale.
- ❑ Le comité technique a pour rôle de déterminer les stratégies et mettre en place des outils pour le diagnostic et déterminer le projet.
- ❑ L'équipe s'est renforcée pour ce travail d'une chargée de mission qui a pu être embauchée pour 5 mois, grâce un financement spécifique de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que d'une chargée de mission mise à disposition par la Société Générale dans le cadre d'un contrat de compétence pour 1 année.
- ❑ Création d'un **comité de pilotage** composé des membres du Conseil d'administration, de salariés de l'espace de Vie Sociale, de la Caisse d'Allocations Familiale, de la Fédération des Centres sociaux.
- ❑ Le comité de pilotage a pour rôle de valider la méthodologie et le rétro-planning, valider et alimenter les choix stratégiques de manière à ce qu'ils correspondent à la réalité du territoire, et participer au suivi du projet et à son évaluation.

Chronologie du travail effectué :

Identification du territoire : Commune principale Bourg centre Buis-Les-Baronnies, d'où rayonnent 25 communes.

Diagnostic externe dit « Données Froides ».

Évaluation du projet social en cours.

Diagnostic partagé :

- Questionnaires adressés aux habitants
  - Questionnaires concernant nos partenaires : rencontres avec des partenaires associatifs ou institutionnels organisées avec un membre du CA et un salarié de l'AFB à chaque fois.
  - Questionnaires à l'attention des salariés de l'AFB pour l'évaluation interne.
  - Animation « porteurs de paroles » : des membres de l'équipe sont allés vers les habitants du territoire afin de les questionner (sur les marchés – à la sortie des écoles – dans les événements locaux...).
  - En novembre 2021 : organisation du « Diagnosticsfestif » avec toutes les personnes qui ont participé au travail de diagnostic afin de célébrer la fin du diagnostic et déterminer ensemble les axes à développer dans notre projet social
- 
- ❑ Le 03/02/2022 : **comité de pré-validation du projet social** avec les membres du CA – les salariés de l'AFB – les partenaires associatifs locaux et les partenaires institutionnels.

## 3. Diagnostic social et territorial

### 3.1. Le territoire de la CCBDP et ses caractéristiques

La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) est née le 1er janvier 2017 de la fusion des 4 Communautés de Communes des Baronnie (C.C. du Pays de Buis, C.C. du Pays de Rémuzat, C.C. du Val d'Eygues, C.C. des Hautes Baronnie).

La nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion exerce sur l'ensemble des 67 communes qui la composent des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives transférées par les communes.

La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale, en quelques chiffres

- 67 communes (vs 21 pour l'ex-CCPB)
- 1 095 km<sup>2</sup> (vs 292km<sup>2</sup> pour l'ex-CCPB)
- 21 660 Habitants (vs 4727 pour l'ex-CCPB)
- 26 445 habitants avec les résidences secondaires et hébergements mobiles
- 31% de résidences secondaires
- densité de 19 hab/km<sup>2</sup> (vs 46 pour Drôme et 58 pour l'Ardèche)
- près de 40% de la population a plus de 60 ans

Les communes les plus peuplées de la CCBDP (source INSEE 2017) sont la ville de Nyons (32%), Buis-les-Baronnie (10,8%), Mirabel-aux-Baronnie (7,6%).

Ces 3 communes représentent à elles seules plus de 50% des habitants de la CCBDP.

Le territoire de la CCBDP est très étendu et globalement peu peuplé. Une enquête réalisée en 2019 auprès des habitants de la CCBDP a permis de mettre en relief les difficultés que les habitants rencontrent pour se déplacer à l'intérieur du territoire et également pour avoir accès aux infrastructures de transports extérieurs.

Les 4 Communautés de communes fusionnées



## Liste complète des 67 communes qui composent la CCBDP

Code	Libellé	Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	Population	Code	Libellé	Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	Population
26220	Nyons	289,7	6793	26104	Cornillac	4,3	83
26063	Buis-les-Baronnies	68,2	2302	26022	Ballons	4,8	83
26182	Mirabel-aux-Baronnies	71,8	1620	26050	Bésignan	9,2	82
26377	Vinsobres	31,5	1115	26013	Arpavon	5,7	77
26317	Saint-Maurice-sur-Eygues	88,5	781	26046	Bellecombe-Tarendol	5,6	75
26367	Venterol	22,1	699	26026	Barret-de-Lioure	2,1	74
26103	Condorcet	21,7	486	26279	La Rochette-du-Buis	6,9	72
26193	Montbrun-les-Bains	13,3	441	26303	Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	6,2	70
26016	Aubres	20,8	421	26105	Cornillon-sur-l'Oule	4,7	69
26264	Rémuzat	20,4	343	26048	Bénivay-Ollon	7,3	66
26288	Sahune	18,9	313	26269	Rochebrune	3,8	61
26306	Sainte-Jalle	17	308	26369	Verclause	2,3	59
26278	La Roche-sur-le-Buis	10,4	288	26089	Chaudebonne	2,7	56
26340	Séderon	13	264	26161	Lemps	3,1	50
26233	Piégon	25,5	260	26201	Montguers	4,1	45
26304	Saint-Ferréol-Trente-Pas	12	258	26372	Vers-sur-Méouge	3	42
26238	Les Pilles	42,1	246	26091	Chauvac-Laux-Montaux	1,7	42
26181	Mévouillon	8,2	238	26318	Saint-May	3,8	39
26180	Mérindol-les-Oliviers	25,6	236	26363	Valouse	5,7	36
26236	Pierrelongue	42,3	217	26075	La Charce	3,6	34
26292	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	12,9	213	26199	Montferrand-la-Fare	2,6	29
26239	Plaisians	6,7	199	26130	Eyrols	3,2	28
26329	Saint-Sauveur-Gouvernet	9,4	182	26267	Rioms	2,8	26
26112	Curnier	22,6	181	26227	Pelonne	8,7	24
26043	Beauvoisin	16,3	145	26286	Roussieux	2,4	23
26263	Reilhannette	9,7	144	26209	Montréal-les-Sources	2,2	23
26370	Vercoiran	7,1	141	26375	Villefranche-le-Château	2,7	20
26256	Propiac	11,7	131	26242	Le Poët-en-Percip	2,8	17
26244	Le Poët-Sigillat	7,9	121	26018	Aulan	1	11
26376	Villeperdrix	4,5	118	26245	Pommerol	1,1	11
26189	Montauban-sur-l'Ouvèze	3,4	110	26150	Izon-la-Bruisse	0,7	10
26127	Eygalières	13	104				
26229	La Penne-sur-l'Ouvèze	13,1	96				
26082	Châteauneuf-de-Bordette	6,3	96				
26126	Eygalayes	4,8	86				
26190	Montaulieu	6,4	83				

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017

### 3.2. Le bassin de vie et ses caractéristiques

Du fait de l'étendue du territoire de la nouvelle Communauté de Communes, il semble plus pertinent de baser notre étude du territoire sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, qui correspond davantage à la population bénéficiaire des services de l'association.

Le diagnostic ci-après porte donc sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, plus particulièrement les 25 communes définies par l'INSEE en 2012 pour constituer ce bassin de vie, dans un souci de cohérence avec les données fournies par la CAF d'une part et la MSA d'autre part.

A noter que Mollans-sur-Ouvèze ne fait pas partie de la CCBDP mais une partie de ses habitants se tourne malgré tout vers le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, du fait de la proximité géographique des 2 communes. Par ailleurs, le bassin de vie défini par l'INSEE en 2012 n'inclut pas Mérindol-les-Oliviers.

Mais les résultats de l'étude ne devraient pas en être affectés, du fait de la taille de cette commune.

Les 25 communes du bassin de vie :

Classement des communes de la sélection (max. 100) selon la population par ordre décroissant			
Code	Libellé	Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	Population
26063	Buis-les-Baronnies	68,2	2 302
26188	Mollans-sur-Ouvèze	53,2	1 061
26306	Sainte-Jalle	17,0	308
26278	La Roche-sur-le-Buis	10,4	288
26236	Pierrelongue	42,3	217
26292	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	12,9	213
26239	Plaisians	6,7	199
26329	Saint-Sauveur-Gouvermet	9,4	182
26043	Beauvoisin	16,3	145
26370	Vercorran	7,1	141
26256	Propiac	11,7	131
26189	Montauban-sur-l'Ouvèze	3,4	110
26127	Eygalliers	13,0	104
26229	La Penne-sur-l'Ouvèze	13,1	96
84021	Brantes	3,1	86
26050	Bésignan	9,2	82
26046	Bellecombe-Tarendol	5,6	75
26279	La Rochette-du-Buis	6,9	72
26303	Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	6,2	70
26048	Bénivay-Ollon	7,3	66
26269	Rochebrune	3,8	61
26201	Montguers	4,1	45
84110	Saint-Léger-du-Ventoux	1,8	34
26267	Rioms	2,8	26
26242	Le Poët-en-Percep	2,8	17

1968 1975 1982 1990 1999 2007 2012 **2017**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017

Le territoire étudié en quelques chiffres :

- 25 communes
- 401,1 Km<sup>2</sup>
- 6 131 Habitants
- densité de 15,3 hab/km<sup>2</sup> (vs 46 pour Drôme et 58 pour l'Ardèche)
- 3001 ménages au sens INSEE
- près de 40% de la population a plus de 60 ans

Le territoire est cloisonné par un relief dense et tortueux. Les axes de déplacement sont principalement des routes départementales. Il est assez éloigné des axes principaux de communication. Entre 45 minutes et 1 heure sont nécessaires pour rejoindre la première gare TER ou TGV et les accès aux autoroutes les plus proches se situent à Orange, Avignon et Montélimar.

Environnement rural, classé en Zone de Revitalisation Rurale, le territoire s'étend sur plus de 400 km<sup>2</sup>, sur 30 km d'Est en Ouest.

### 3.3. La population

#### Aspect démographique

Bassin de vie de Buis-les-Baronnies	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,1	1,2	0,8	1,1	1,3	0,1	0,2
due au solde naturel en %	-0,6	-0,4	-0,4	-0,3	-0,2	-0,4	-0,6
due au solde apparent des entrées sorties en %	0,4	1,6	1,3	1,4	1,5	0,5	0,8
Taux de natalité (‰)	12,1	11,3	10,2	10,2	10,0	8,5	6,6
Taux de mortalité (‰)	17,7	15,7	14,4	13,6	12,2	12,1	12,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

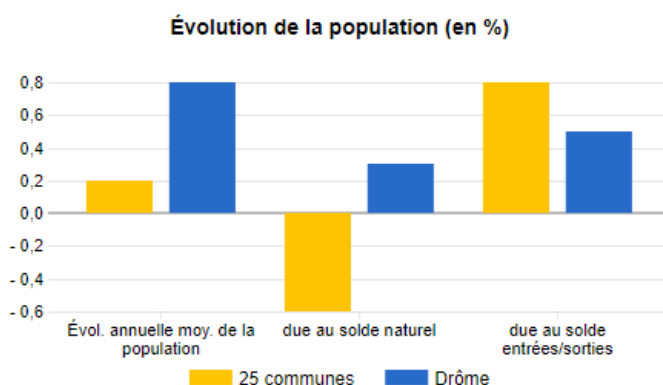
#### Population historique depuis 1968

POP T1	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	4301,0	4269,0	4633,0	4949,0	5442,0	6040,0	6074,0	6131,0
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	10,7	10,6	11,6	12,3	13,6	15,1	15,1	15,3

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.



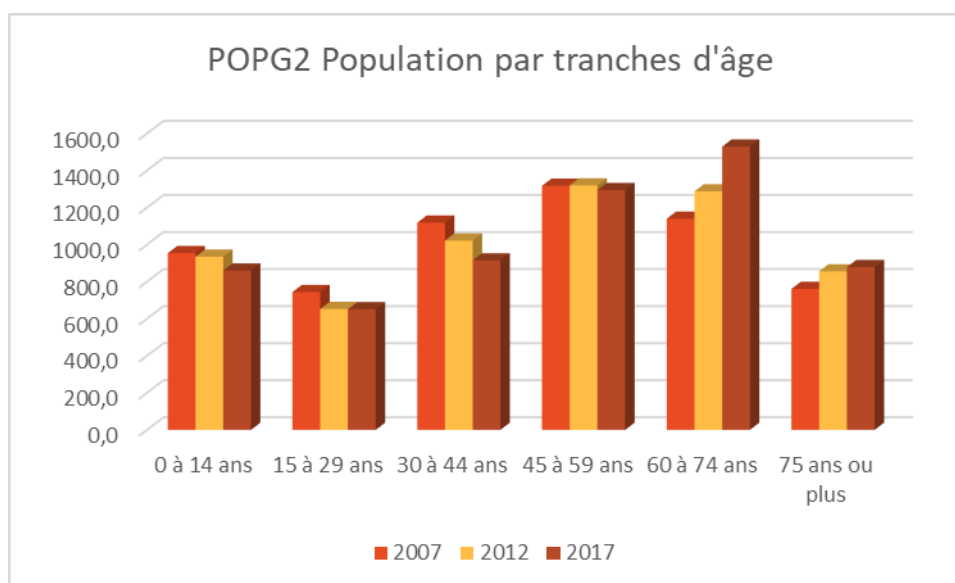
Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - État civil - 2012-2017

On peut noter un faible accroissement global de la population sur le territoire par rapport à 2012 (+1%).

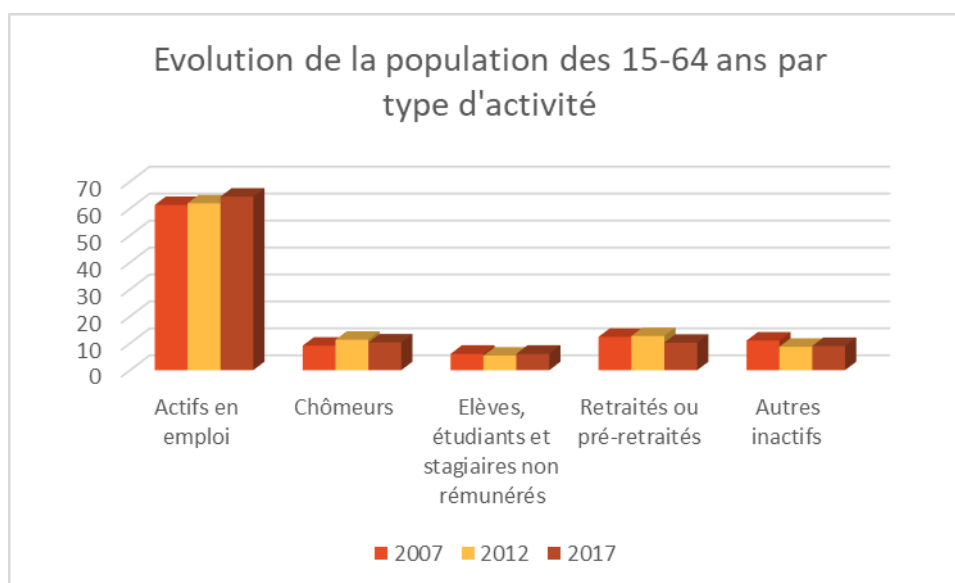
Depuis 1999 l'accroissement de la population sur le bassin de vie de Buis a cependant progressé de +12,7%. Cette progression est due au solde apparent (nouveaux arrivants sur le territoire) alors que le solde naturel est en net recul.

**En conclusion, la population est globalement vieillissante sur le bassin de vie.**

## Aspect démographique



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

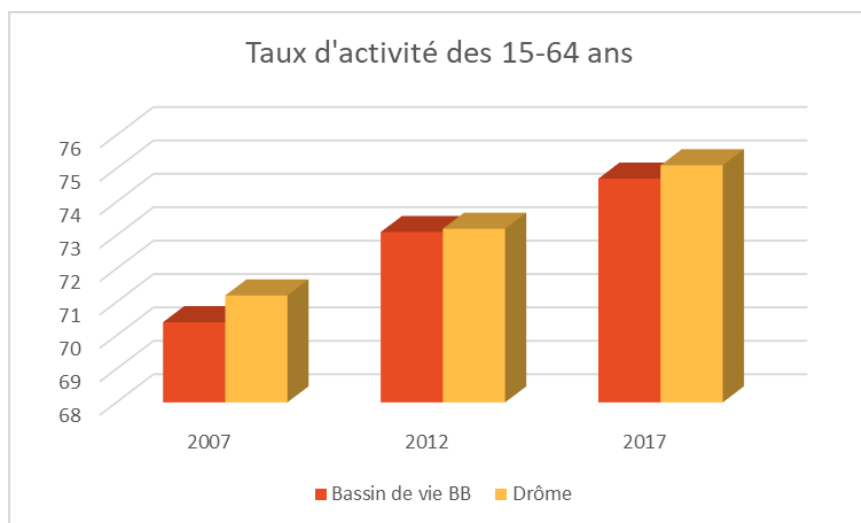


Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

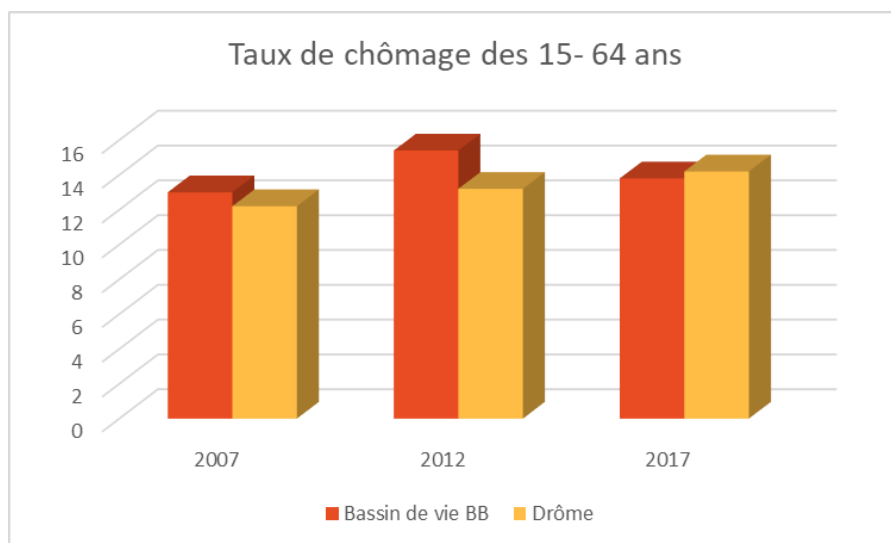
Les données ci-dessus confirment que la population est globalement vieillissante sur le bassin de vie de Buis, avec une augmentation très marquée de la part des 60-74 ans notamment, et une baisse de la part des 0-14 ans, par rapport à 2012.

La population est globalement plus âgée qu'au niveau du Département. En effet, les personnes de plus de 60 ans représentent 39,2% des habitants du bassin de vie alors qu'ils ne représentent que 27,7% à l'échelle du Département.

### 3.4. Emploi et activité



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2007 à 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2007 à 2017

Le taux d'activité sur le bassin de vie progresse et se situe à peu près au même niveau que celui du département. On peut noter une amélioration sensible par rapport aux chiffres de 2007, et une progression constante du taux d'activité sur le bassin de vie de Buis-les Baronnies.

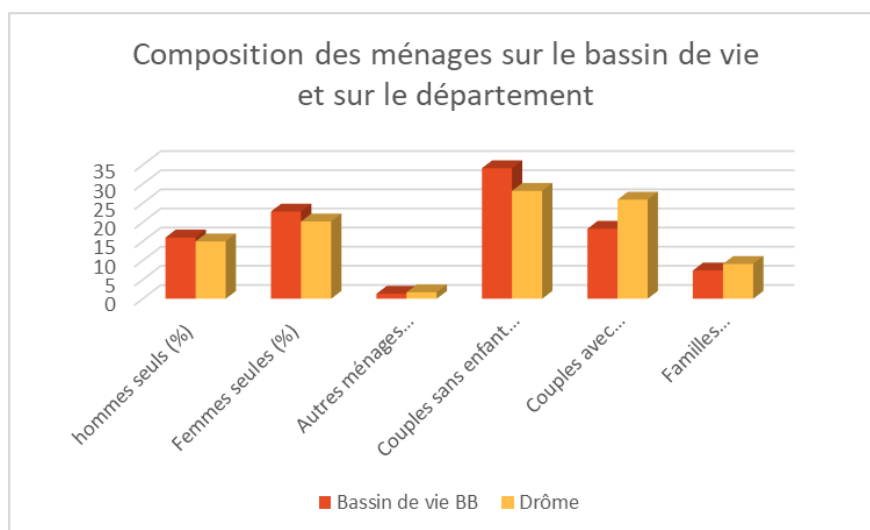
Le taux de chômage des 15-64 ans a baissé sur le territoire depuis 2012 alors que celui de la France ne cesse d'augmenter sur la même période.

Ce taux est désormais aligné sur celui de la France pour le bassin de vie de Buis et légèrement inférieur à celui de la Drôme, alors qu'il était jusqu'en 2012 supérieur, comme le montre le graphique ci-dessus.

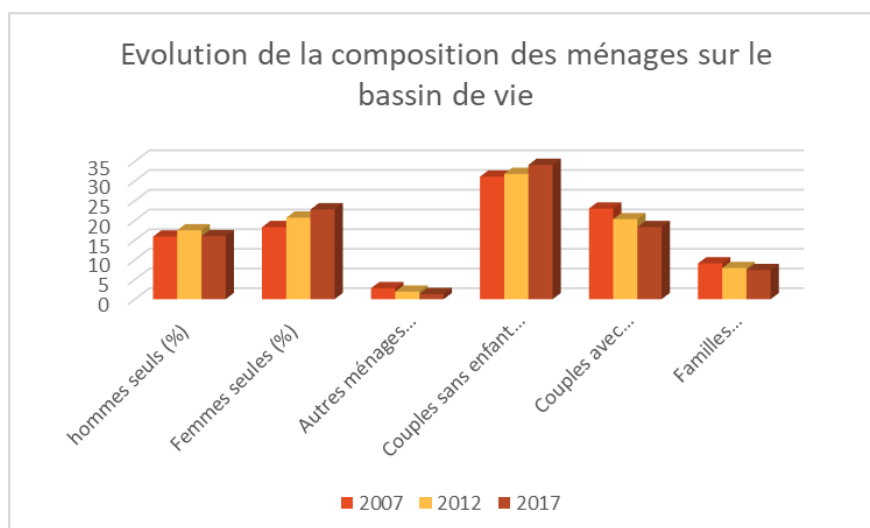
**Ces chiffres démontrent un certain dynamisme sur le territoire.**

### 3.5. Caractéristiques socio-économiques

L'INSEE dénombre 3001 Ménages sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies (Source INSEE 2017). Ce nombre a progressé de 9,5% entre 2007 et 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2007-2012-2017

**On assiste à une forte augmentation du nombre de couples sans enfants sur le territoire (+12,4% par rapport à la Drôme) ce qui confirme l'analyse précédente sur la tranche de population 0-14 ans notamment.**

**Les familles avec jeunes enfants sont moins représentées sur le bassin de vie qu'au niveau départemental (Source CAF 2019).**



Au total 2 341 personnes sont couvertes par une allocation (1 904 allocataires CAF et 437 allocataires MSA hors assurance maladie) soit 38,2% de la population du bassin de vie. Pour la Drôme, ce chiffre tombe à 19,7%.

80 familles allocataires CAF sont des familles nombreuses (3 enfants ou plus) soit une famille sur 5, et 14% d'entre elles sont des familles monoparentales (source CAF 2019).

Si l'on rapproche les chiffres INSEE des éléments fournis par la CAF, sur le bassin de vie, 1/3 des personnes isolées du territoire, la moitié des familles avec enfant et les 2/3 des familles monoparentales du bassin de vie perçoivent une allocation CAF.

**Environ 2 personnes sur 5 perçoivent une allocation (CAF ou MSA hors maladie) sur le bassin de vie contre 1 personne sur 5 au niveau du Département, ce qui peut signifier une plus grande précarité des habitants du bassin de vie par rapport à l'ensemble de la Drôme.**

**Les personnes isolées sont principalement des personnes âgées, avec légèrement plus de femmes que d'hommes mais l'écart se resserre. Cela pose la question de la solitude et de l'isolement en milieu rural ainsi que des services adaptés et le maintien de l'autonomie.**

Les allocataires (CAF ou MSA) bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité sont en nette augmentation depuis la dernière étude de 2016. Si l'on compare les chiffres fournis par la CAF et la MSA avec ceux de la Drôme, on constate que le taux de bénéficiaires de ces allocations est beaucoup plus élevé qu'au niveau du Département.

Les familles du territoire de l'étude sont moins nombreuses que l'ensemble des familles drômoises à avoir un QF supérieur à 730 €. Elles sont par contre plus nombreuses à avoir un QF très bas (Inférieur à 360 €) (Source CAF 2019). Par rapport à l'étude de 2016 on constate un appauvrissement général des allocataires. Les ménages à bas revenus sont également plus représentés sur le territoire qu'au niveau du département. Leur revenu mensuel brut par unité de consommation est inférieur à 1096 € (CAF 2017).

Pour la population agricole, la MSA dénombre 141 foyers à bas revenus, soit 74,2% des foyers percevant des prestations familiales MSA

Sur le territoire, on dénombre 170 ménages aux revenus fragiles (leur revenu est supérieur au seuil des bas revenus uniquement grâce aux prestations CAF), soit 19,4% des allocataires contre 16,3% pour le département (Source CAF 2019). Là encore la tendance s'est inversée par rapport à l'étude précédente de 2016 où la situation au sein de l'EVS était alors plus favorable qu'au niveau du département.

**Globalement on assiste donc à un appauvrissement de la population sur le territoire.**

Concernant la notion de dépendance, 219 ménages du territoire ont des ressources composées pour plus de la moitié de prestations CAF, soit 25% des allocataires. Cette part est largement supérieure à celle observée pour le département qui est de 20,5% mais en nette diminution par rapport à l'étude de 2016 où cette part représentait 31% des allocataires.

83 ménages allocataires de la CAF et 8 foyers allocataires de la MSA perçoivent l'AAH sur le territoire. C'est 1% de plus qu'au niveau du Département mais en léger recul par rapport à 2016. On compte par ailleurs 10 familles qui bénéficient de l'AEEH pour handicap de leur enfant (Source CAF 2019)

**Au total, ce sont donc 101 ménages qui reçoivent une allocation AAH ou AEEH, soit 3,3% des ménages, sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies.**

### 3.6. Zoom sur les familles monoparentales

Bassin de vie de Buis-les-Baronnies (INSEE 2017)	2007	2012	2017
Nombre de familles	1756	1742	1805
Nombre de familles monoparentales	260	228	221
% familles monoparentales	14,8%	13,1%	12,2%

Sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, le nombre de familles repart à la hausse par rapport à l'étude de 2016 et le nombre de familles monoparentales diminue.

Bassin de vie de Buis-les-Baronnies (CAF 2019)	2012	2015	2019
Nombre de familles	419	402	383
Nombre de familles monoparentales	125	140	143
% familles monoparentales	29,8%	34,8%	37,3%

Si l'on zoome maintenant sur les familles allocataires de la CAF, alors que le nombre de familles allocataires décroît, la part de familles monoparentales augmente et confirme le constat de l'étude de 2016. Le chef de famille des familles monoparentales est le plus souvent la femme (source CAF 2019).

Les familles monoparentales allocataires sont beaucoup plus présentes sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies qu'au niveau du département (+8,7%)

De manière générale, les familles monoparentales sont plus fortement impactées par la pauvreté. Sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, elles sont 55,2% à avoir des revenus précaires alors que pour l'ensemble des ménages allocataires, la proportion de revenus précaires tombe à 37,5%.

### 3.7. Loisirs et équipements

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales, labellisé en 2015, est un outil au service des habitants, un projet de développement rural responsable pour un territoire d'exception que l'on souhaite valoriser tout en le préservant. Il sert à trouver un équilibre entre un développement qui permette de vivre mieux au quotidien et la préservation de patrimoines naturels et culturels.

51ème de France, le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'étend sur un massif qui va de Buis-les-Baronnies à Serres, de Nyons à Laragne-Montéglin. Les paysages du Parc naturel régional des Baronnies provençales sont à l'image de son terroir : riches, diversifiés et remarquables. A chaque vallée son climat, ses productions, sa faune et sa flore !

Au centre du village, la promenade du Prince de Monaco, les terrains de pétanque et le jardin d'enfants sont des lieux de rendez-vous usités et appréciés de toutes les générations.

Le plateau des Tuves est un lieu où les jeunes, les familles, les associations, les écoles (MFR, Collège) ainsi que les centres de loisirs (Chat botté, Planète Jeunes, Fontaine d'Hannibal), se retrouvent pour profiter des infrastructures et d'un endroit calme, à l'écart du centre bourg.

Il offre de nombreuses possibilités d'activités avec son centre équestre et ses équipements sportifs (skate parc, terrain de cross pour le vélo, 2 courts de tennis, terrain multisport, terrain de foot, terrain de Beach volley, salle de musique).

Le Cinéma de Buis a été rénové en 2016 et permet d'accueillir 154 spectateurs. Il appartient à la Mairie de Buis-les-Baronnies mais il est en gestion associative.

Pour répondre au défi de la désertification médicale du territoire, la commune de Buis les Baronnie a réalisé la construction d'une maison de santé pluri- professionnelle (MSP) en partenariat avec les professionnels de santé du secteur.

La MSP qui a emménagé dans ces locaux communs en 2019 compte actuellement 4 médecins généralistes, 3 kinésithérapeutes, 6 infirmières, 1 ostéopathe, 1 sophrologue, l'équipe de la pharmacie (dans ses propres locaux). Elle accueille également le CMP adultes (centre médico-psychologique) une journée par semaine. La MSP s'est enrichie récemment de nouveaux professionnels de santé avec l'arrivée d'une orthophoniste et d'une sage-femme.

En 2020 un diagnostic local de santé a été réalisé, à la demande de la CCBDP, par l'observatoire Régional de Santé (ORS) avec le soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Cette étude met en évidence 2 pôles de santé principaux qui sont la MSP de Nyons d'une part et la MSP de Buis-les-Baronnies d'autre part.

Dans l'ensemble, l'étude montre sur la CCBDP une densité de professionnels de santé d'un bon niveau pour un territoire rural, mais des difficultés d'accès aux médecins généralistes et aux chirurgiens-dentistes.

En effet, du fait du vieillissement de la population du bassin de vie, les besoins sont plus importants. Les difficultés de déplacement sont bien réelles (temps, coût et absence de transports en commun), notamment pour les personnes âgées et les personnes non motorisées et sont un frein aux soins.

La MSP de Buis-les-Baronnies ressort de cette étude comme un point très positif. En effet, la dynamique professionnelle forte à la MSP de Buis-les-Baronnies est un atout pour attirer et maintenir sur le territoire des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé.

### **3.8. La vie associative**

De nombreuses associations dynamisent le territoire. On en dénombre plus de 150 sur le territoire de vie de Buis-les-Baronnies dont 50 organisent des activités liées à l'environnement, la culture, le patrimoine et l'enseignement, 44 organisent des activités sportives sur la commune de Buis-les-Baronnies.

La grande part des activités sportives est favorisées par la présence du gymnase intercommunal et l'environnement naturel se prêtant parfaitement aux sports de pleine nature (Randonnées pédestres, VTT, escalade)

La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale gère 1 900 km de sentiers de randonnée pédestre et VTT à travers tout le territoire. En partenariat avec les communes, les propriétaires, les associations locales et le département de la Drôme, elle réalise la création, le balisage, l'entretien et l'aménagement ainsi que la promotion d'itinéraires de randonnées (pédestre, équestre, VTT). Ainsi 816 km de sentiers pédestres ont été entretenus en 2019.

Le travail de partenariat se développe. Mais le manque de temps de travail et de postes consacrés à l'organisation des activités, ateliers, sorties se fait de plus en plus sentir. L'organisation demande une forte implication aux bénévoles qui manquent aussi de temps.

### **3.9. Les manifestations**

Des manifestations culturelles, ludiques, traditionnelles et conviviales sont organisées un peu partout sur le territoire. Ces événements sont des occasions de rencontres et d'échanges entre les habitants du bassin de vie.

Ces manifestations sont principalement organisées par des associations sur les différentes communes du territoire : le festival de Théâtre, Parfum de jazz, Flûtes en Baronnie, les Sérénades Buxoises, Le carnaval, La fête du jeu, La Fête de la fraternité, La soupe au pistou, Le vide-grenier à Sainte-Jalle.

Et beaucoup d'autres événements organisés par les différentes communes du bassin de vie.

### 3.10. Les services

Les habitants du bassin de vie trouvent à Buis-les-Baronnies de nombreux services.

#### SERVICES DE PROXIMITE

- Banques, Caisse d'Épargne
- Taxis
- Tout pour l'entretien automobile
- Vente de matériaux de construction+
- Quincaillerie
- Electroménager (vente et réparation)
- Maçons, plâtriers, peintres
- Menuisiers, serruriers
- Coiffeurs
- Bars / Restaurants
- Supérettes / Epiceries
- Boulangeries / Boucherie
- Tabac / Presse
- Pompes funèbres
- Point cyber (accès public à Internet)
- Espace de co-working
- Office du tourisme
- Hôtellerie / Camping
- Laverie
- Agences immobilières

#### SANTE / SOCIAL

- Médecins généralistes
- Podologue
- Kinésithérapeutes
- Infirmières
- Sage-femme
- Ostéopathe
- Pharmacie
- Hôpital local
- Association Intervalle
- PMI
- CCAS
- Resto du cœur
- Croix rouge
- ANCRE
- Mission locale
- Planning familial
- Centre médico-social

#### EQUIPEMENTS / SALLES

- Gymnase
- Via ferrata
- Centre équestre
- Plateau multisports
- Maison de l'enfance
- Salle des jeunes
- Maison de l'escalade
- Piscine municipale
- Cinéma
- Théâtre
- Salle des fêtes
- Foyer JJ Coupon
- 3 petites salles municipales
- Bibliothèque
- Maison de la musique

#### ENFANCE / SCOLARITE

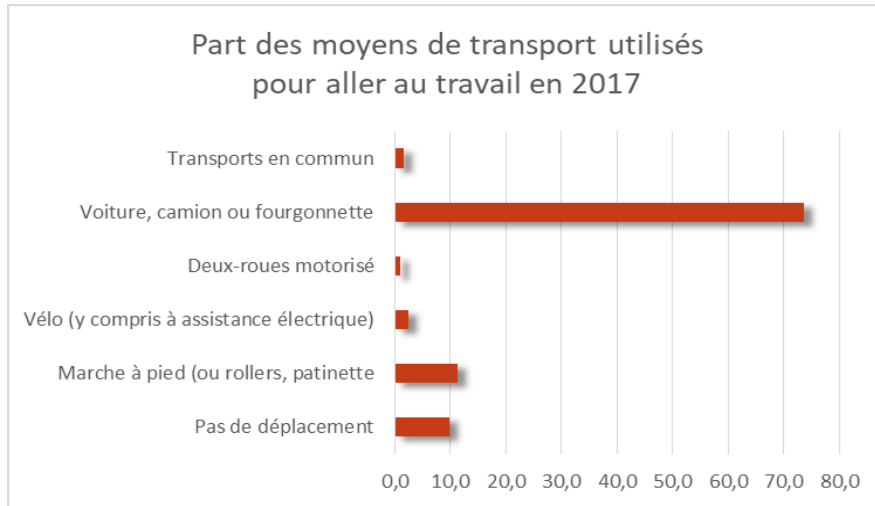
- Crèche multi-accueil 0-3 ans
- Relais d'assistantes maternelle
- Mutuelle petite enfance
- Batôbul (lieu d'accueil Parents-Enfants)
- Accueil de loisirs 4-11 ans
- Ecoles Maternelle/Elémentaire
- Collège
- Accueil de loisirs 10-17 ans
- Point info jeunesse
- Animation jeunesse
- Garderie Périscolaire
- Restauration scolaire
- Transport scolaire

Un projet de mise en place d'une Maison de Services Au Public (MSAP) est à l'étude par la commune de Buis. La mise en place est à ce jour planifiée pour le courant de l'année 2022.

Actuellement la MSAP la plus proche se situe à 22 km de Buis-les-Baronnies sur la commune de Séderon.

### 3.11. Mobilité et déplacements

On observe de nombreux déplacements domicile-travail en direction des zones de forte activité, comme Vaison-la-Romaine et la Vallée du Rhône.



*Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.*

*Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.*

Seulement 9,9% de la population du bassin de vie n'a pas de déplacement pour se rendre à son travail.

Par ailleurs la plupart des déplacements se font en voiture, camion ou fourgonnette.

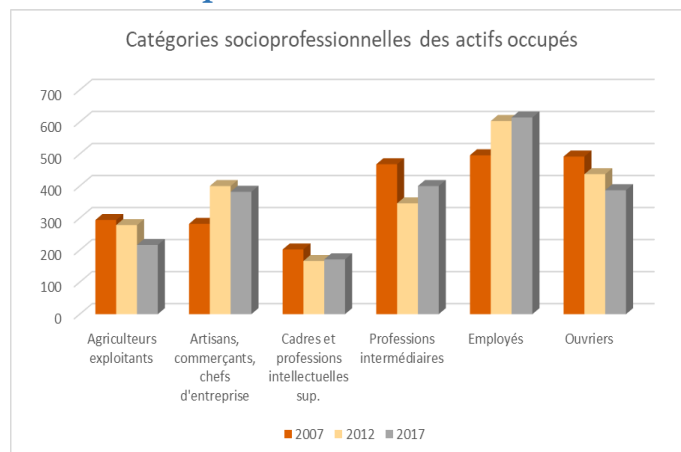
Il n'existe pas véritablement de transports en commun sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies.

Un site de covoiturage a été mis en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour faciliter les déplacements régionaux.

Un transport peut être réservé sur demande, à partir de Vaison-la-Romaine ou Nyons, pour assurer les connexions avec les réseaux ferroviaires et routiers.

Il existe également un service de navette régulier entre Buis-les-Baronnies et Vaison-la-Romaine les mardis et samedis matin, jours de marché à Vaison-la-Romaine.

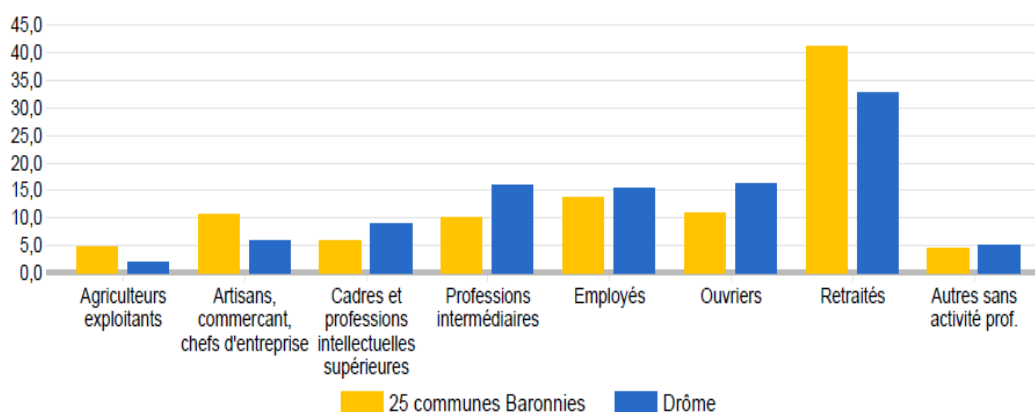
### 3.12. Secteurs d'activité et emploi



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2017*

## AFB Projet social 2022 - 2025

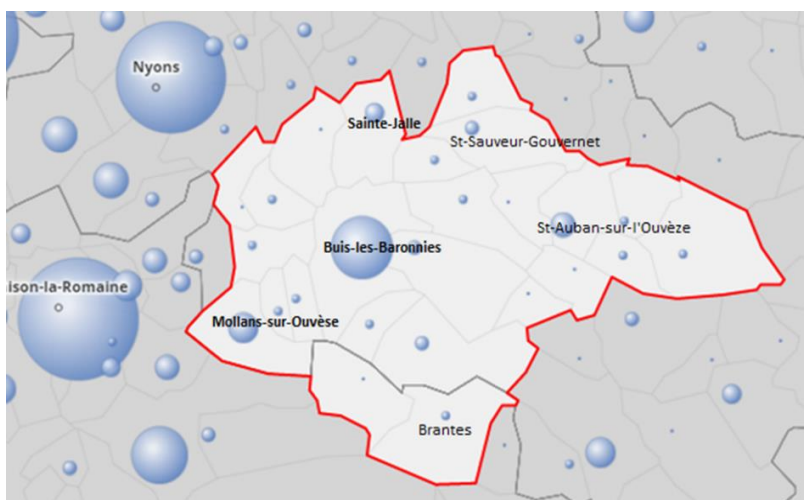
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



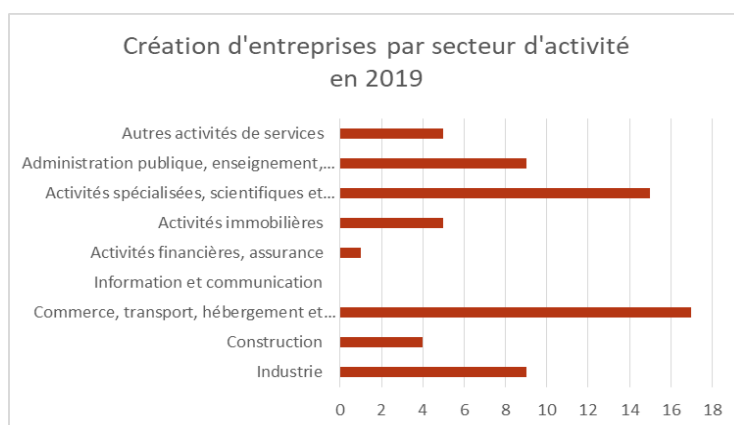
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

On note une présence plus marquée des agriculteurs ainsi que des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sur le bassin de vie qu'au niveau du département. Les retraités sont également mieux représentés que sur l'ensemble du département.

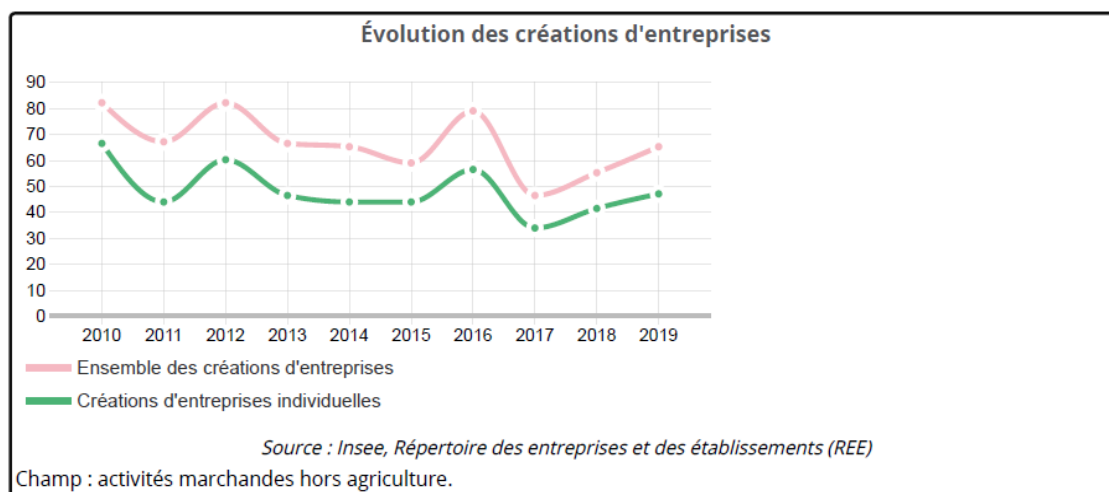
Par contre les cadres et professions intellectuelles, les professions intermédiaires, employés et ouvriers sont moins représentés qu'au niveau du département.



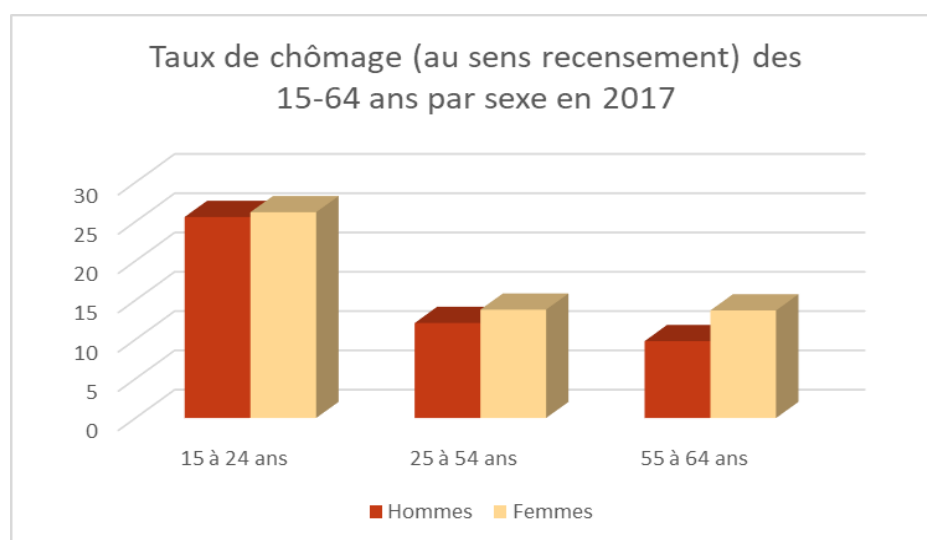
Nombre d'emplois au lieu de travail source INSEE 2017



Source INSEE 2019



Au total sur le bassin de vie de Buis-les-Baronnies ont été dénombrées 65 créations d'entreprise (contre 43 en 2015) et 13 installations dans le secteur agricole en 2019, ce qui démontre un certain dynamisme du territoire.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017*

Par rapport aux chiffres de 2012 le taux de chômage global a diminué puisqu'il est passé de 15,7% à 13,8%.

La différence Hommes/Femmes s'est également réduite. En 2012 elle était de +4,3% pour les femmes. En 2017 elle n'est plus que de +1,8%

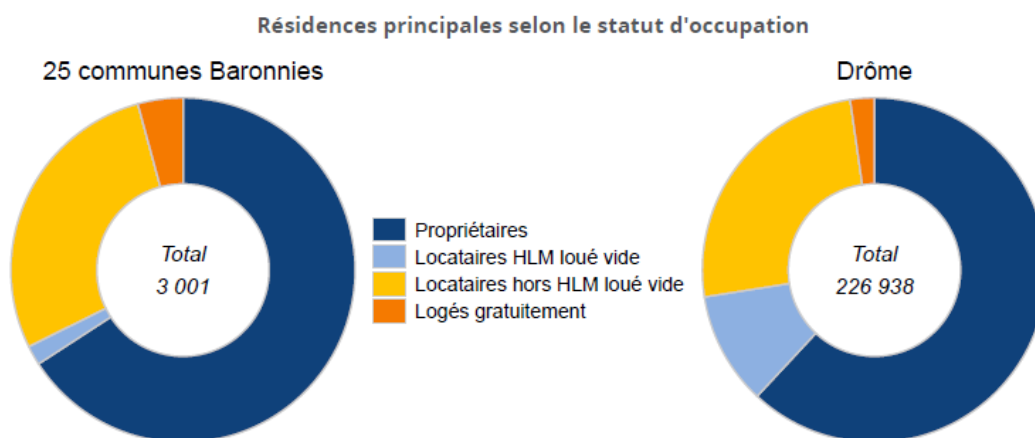
Le taux de chômage global est de 13,8% pour le bassin de vie de Buis-les-Baronnies, un peu moins élevé qu'au niveau du Département où il atteint 14,2%. Le taux d'activité des 15 ans ou plus est cependant en baisse. Il était de 50,5% en 2012 et n'est plus que de 49,7% en 2017.

### 3.13. Le logement

#### Résidences principales selon le statut d'occupation

Indicateurs	25 communes Baronnies		Drôme	
	Valeur	Évol. 2007-2017	Valeur	Évol. 2007-2017
Propriétaires	1 575	10,8 %	140 551	15,2 %
Locataires	893	10,7 %	81 257	9,6 %
- dont locataires d'un logement: HLM loué vide	55	25,0 %	23 984	13,1 %
Logés gratuitement	127	- 19,6 %	5 130	- 0,1 %
Ensemble	3 001	9,0 %	226 937	12,8 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Le nombre de propriétaires et de locataires ont augmenté dans la même proportion depuis 2007 (+10,8% pour les propriétaires et +10,7% pour les locataires). Le taux de progression des propriétaires est inférieur à celui de la Drôme qui atteint +15,2%.

La part des propriétaires de leur résidence principale est de 65,8% sur le bassin de vie, contre 61,9% pour la Drôme (en 2007 respectivement 64,8% et 60,6%).

89,6% des résidences principales sont composées de 3 pièces ou plus.

On remarque aussi que 4,2% des ménages sont logés gratuitement sur le bassin de vie contre seulement 2,3% pour la Drôme. La part des logés gratuitement est cependant en baisse de 19,6% par rapport à 2007 alors qu'elle reste stable au niveau du Département.

On note également une très faible présence du parc public : seulement 1,8% des ménages locataires sont logés en HLM contre 10,6% pour la Drôme.

Sur le plan de l'aide au logement, 592 ménages bénéficient d'une aide au logement sur le territoire (162 par la MSA et 430 par la CAF) ce qui représente 19,7% des ménages du territoire, soit 1 ménage sur 5.

**Enfin on peut souligner la très forte proportion de résidences secondaires et logements occasionnels qui atteignent 33,9% sur le bassin de vie contre 8% en Drôme.**



### 3.14. Les services de l'AFB

Une des composantes majeures de l'association est l'accueil des enfants.

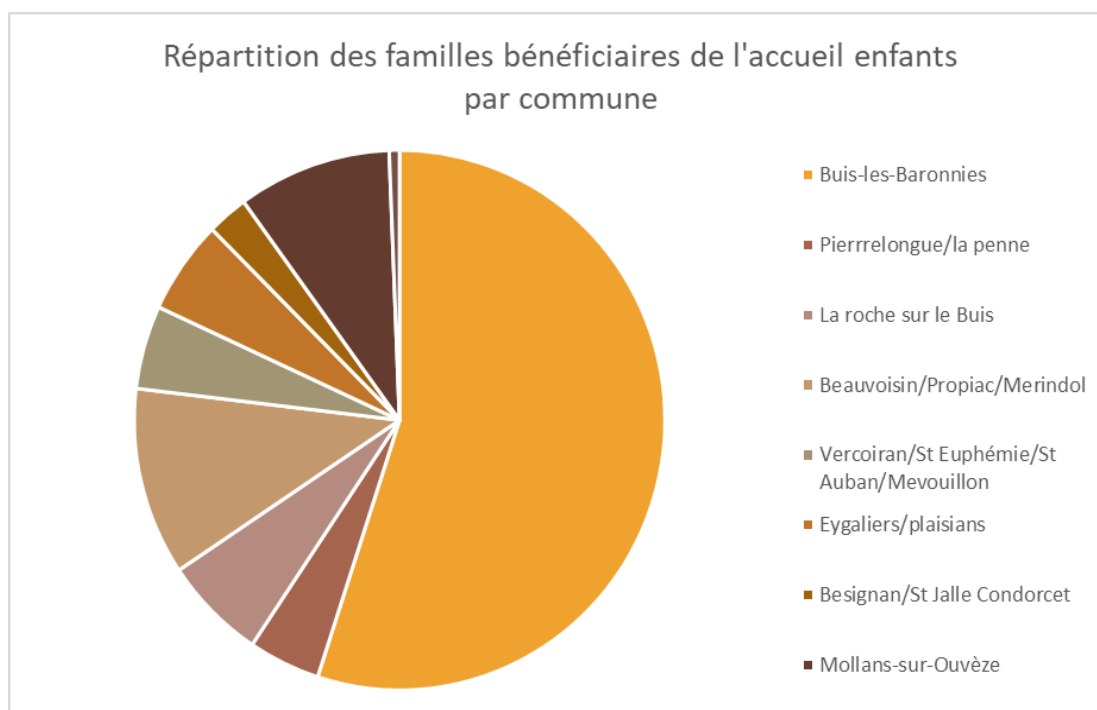
Plusieurs structures d'accueil sont proposées par l'AFB pour les enfants de 0 à 11 ans :

- La crèche « Les souris vertes » accueille les enfants de 0 à 3 ans.

Au total 64 enfants de 54 familles bénéficient de ce service.

- Le centre de Loisirs “Le Chat Botté” (les mercredis et les vacances scolaires) accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Au total 132 enfants de 93 familles utilisent ce service.



Si l'on analyse la provenance des familles utilisant les services d'accueil des jeunes enfants, on constate que 55% d'entre eux sont domiciliés à Buis-les-Baronnies, 11,3% viennent de Beauvoisin, Propiac ou Mérindol-les-Oliviers et 9,4% de Mollans-sur-Ouvèze. 70% des bénéficiaires sont concentrés dans 5 communes et seulement 30% pour l'ensemble des 20 autres communes du bassin de vie.

En complément des services de crèche et de centre de loisirs, l'association propose plusieurs autres activités comme :

- Les cours d'alphabétisation - apprentissage du Français et ateliers d'écriture (22 apprenants bénéficient de cette activité)
- Des locations de 2 roues (4 bénéficiaires) et d'une voiture
- Une location de minibus (13 structures en bénéficient ponctuellement)
- Divers ateliers (ateliers parents, cours de cuisine, etc...) et accompagnement de projets
- Permanence juridique droit du travail
- Actions parentalité sous forme d'ateliers parents (groupe de paroles - activités en partenariat avec le CEDER - intervention de psychologues sur le terrain pour les 2 structures d'accueil.

Au total 188 familles sont adhérentes à au moins une activité proposée par l'association sur le territoire.

### 3.15. Synthèse

Les principaux éléments de diagnostic qui ressortent de cette étude sont les suivants :

- **Un territoire rural riche et attractif mais isolé.**

Beaucoup d'entrées dans le territoire qui contrebalancent un solde naturel négatif, une activité essentiellement tournée vers le tourisme, une région attractive par son climat, ses paysages, ses activités sportives.

A noter une très forte proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels qui représentent à peu près 1/3 des logements du bassin de vie.

- **Les activités sont centrées essentiellement sur Buis-les-Baronnies**, ce qui s'explique par l'importance de la population de Buis par rapport à l'ensemble du bassin de vie.

Si l'on retire la population de Mollans, plus tournée vers le bassin de vie de Vaison-la-Romaine, Buis-les-Baronnies à elle seule représente plus de 45% des habitants du bassin de vie.

- **Une population vieillissante**, beaucoup de retraités et de personnes de plus de 60 ans au détriment des jeunes et plus généralement des moins de 45 ans.

- **Le taux de chômage des actifs de plus de 15 ans a régressé** depuis 2012. La tendance s'est inversée si l'on compare les chiffres du bassin de vie par rapport à ceux de la France ou du département. Alors que ce taux ne cesse d'augmenter au niveau national et départemental, il est en baisse sur le bassin de vie de Buis, ce qui montre un certain dynamisme de ce territoire, en termes de création d'emplois.

Ce phénomène peut s'expliquer en partie grâce aux créations d'entreprises, individuelles ou non, et aux installations de nouveaux agriculteurs sur le territoire qui sont en hausse depuis 2017. En 2019 elles ont même un peu dépassé leur niveau de 2015.

- **Sur le plan de la précarité, on peut noter la part importante des foyers à très bas revenus** ainsi que des bénéficiaires du RSA et des foyers à revenus fragiles sur le bassin de vie.

On note un appauvrissement de la population par rapport aux études précédentes.

Par ailleurs, le parc public de logements est toujours très peu représenté puisque moins de 2% des foyers du bassin de vie en bénéficient.

- **En ce qui concerne les foyers monoparentaux, leur nombre diminue globalement** sur le territoire selon l'INSEE, mais à l'inverse il augmente parmi les familles allocataires de la CAF. Les familles monoparentales sont globalement plus impactées par la pauvreté.

- **Sur le plan de la mobilité, les déplacements se font pour les ¾ en véhicules à moteur** (voiture, camion, fourgonnette). Le bassin de vie dispose de très peu de possibilités de transports en dehors de véhicules particuliers. La mobilité est donc très difficile pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule. Un site dédié au covoiturage a été mis en place par la région pour les déplacements régionaux. Il existe par ailleurs un service de taxi mais pas véritablement de transports en commun.

- **De nombreux services sont disponibles mais ils sont surtout concentrés** sur les communes de Buis-les-Baronnies et Mollans-sur-Ouvèze qui comptent à elles seules près de 55% des habitants du bassin de vie.

- **Le tissu associatif est très riche et dynamise le territoire** en proposant des activités aux habitants du bassin de vie, en organisant des événements et manifestations. Cela permet de créer un lien social entre les habitants et de susciter l'entraide et le « Bien vivre ensemble ». Cependant, pour mener à bien leurs missions, ces associations ont besoin de soutien et d'outils pour se développer et poursuivre leurs activités.

## 4. Evaluation des actions du projet social en cours

### 4.1. Généralités

Le manque de temps de travail pour les salariés reste toujours une préoccupation. Les tâches du quotidien mobilisent beaucoup de temps et d'énergie et rendent difficile l'implication des salariés dans l'organisation d'autres activités et d'événements ponctuels.

La communication s'est améliorée mais doit encore être renforcée et surtout anticipée pour mieux mobiliser les salariés, les bénévoles et favoriser la participation des habitants du territoire. Cet axe de travail a été fortement perturbé par le contexte sanitaire qui a souvent imposé des mesures contraignantes, retardé la décision d'organiser certains événements en fonction de l'évolution de la situation (participation à la fête des possibles décidée au dernier moment), parfois même annulés au dernier moment (le carnaval en 2020 notamment).

Le morcellement et l'étendue du territoire (nombreux petits villages relativement éloignés les uns des autres), et le manque de transport restent aussi une entrave à la participation massive des habitants de l'ensemble du territoire aux événements et activités de l'AFB.

Malgré tout, le bilan de ces 4 dernières années est plutôt très positif. L'association est maintenant connue et reconnue pour ses actions par les habitants du territoire, nos partenaires associatifs et institutionnels.

### 4.2. Evaluation des objectifs généraux

#### 4.2.1. Liens sociaux, intergénérationnels et territoriaux

Cet objectif avait pour but de :

- Développer les liens de solidarité entre les habitants à travers l'ensemble de nos actions ;
- Favoriser les échanges culturels et les rencontres entre les habitants ;
- Aider à l'intégration des habitants dans la vie du village.

Les actions qui y participent sont essentiellement l'organisation d'événements d'animation locale par l'AFB ou sa participation à des événements organisés par des partenaires.

De nombreuses actions ont été organisées sur la période 2017-2021, et ce en dépit des périodes neutralisées du fait de la situation sanitaire. Des actions récurrentes comme le Carnaval ou la Gratiféria (marché gratuit) et aussi des nouveautés comme les Boîtes de Noël (fin 2020 et 2021) ou la participation à la Fête des possibles (septembre 2021).



Le carnaval, organisé chaque fois que cela a été possible (2017, 2018 et 2019) en est un bon exemple.

Outre la **favorisation de rencontres** entre les habitants et l'occasion de **créer du lien social**, il permet également de **mettre en valeur le travail artistique des enfants** (fabrication durant les vacances d'hiver du Carmentran par les enfants de l'accueil de loisirs) et la **transversalité** entre les actions de l'AFB

On peut également noter que de nombreux événements ont été organisés en automne et en hiver, ce qui permet de dynamiser la période hivernale généralement moins chargée en événements que l'été (Caravansérail, Boîtes de Noël, Gratiféria (marché gratuit) d'automne et de printemps, forum des associations et fêtes des possibles).



Tous ces événements sont également **l'occasion de multiples partenariats** (autres associations, mairie, collectivités locales, commerçants, etc...).

L'apprentissage du français et les animations organisées autour de cette activité participent également à cet objectif en facilitant les échanges culturels et l'intégration des apprenants dans la vie du village.

En effet des liens se créent entre les bénévoles et les apprenants. Les bénévoles sont souvent des personnes à la retraite, certains nouveaux arrivants sur Buis. Les apprenants sont des personnes d'origine étrangère, souhaitant apprendre ou perfectionner la langue française, certains sont sur le territoire depuis longtemps, d'autres nouveaux arrivants. Les liens perdurent en dehors des séances d'alphabetisation. Ces personnes ne se seraient jamais côtoyées sans cette action.

Le constat est que toutes ces actions sont généralement conviviales et appréciées des habitants. Elles permettent des rencontres, **des solidarités** (boîtes de Noël en 2020), et favorisent également **la communication sur les actions de l'AFB**, notamment lorsqu'elles ont lieu dans les locaux de l'association.

**Cet objectif est donc atteint, mais peut être amélioré sur le plan de la communication ou des actions intergénérationnelles notamment.**

#### 4.2.2. Soutien à la parentalité

Cette action avait pour but de :

- Valoriser, accompagner et soutenir les parents dans leur rôle ;
- Orienter les habitants et les familles pour un accès aux services et à l'information plus efficace ;
- Echanger autour de problématiques communes.

Plusieurs actions ont été menées pour accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur.

Des ateliers parents se sont déroulés en 2020 **sur des thématiques accessibles à tous** comme les conflits dans la fratrie, les familles recomposées ou encore les émotions de mon enfant.

Les actions engagées en 2020 se poursuivent en 2021 (10 nouveaux ateliers parents en 2021, dont les thèmes sont déterminés en fonction des envies des parents).

Ces ateliers sont l'occasion d'échanges entre les familles (**liens sociaux**) et a pour objectif de soutenir les parents dans l'accomplissement de leur rôle, accompagner les familles dans la résolution de conflits ou de situation difficiles.

Plusieurs ateliers « éco-parentalité dans les Baronnie » ont été organisés en 2020 et 2021, **en partenariat avec le CEDER**. Les thèmes de ces ateliers étaient la fabrication de produits ménagers, le gâteau sans cuisson, la cuisine zéro déchets, .... La participation a été relativement faible du fait des contraintes de déplacement et du couvre-feu instaurés. Certains autres ateliers planifiés ont même dû être annulés en raison de la situation sanitaire.

La « Gazette des souricettes », destiné aux parents des Souris Vertes, constitue également un **soutien à la parentalité** puisqu'il est un support d'échange entre les parents et la crèche.

Il a démontré son utilité, particulièrement lors de la crise sanitaire, pour **garder le lien** pendant les périodes de confinement (nouvelles données par les parents, idées d'activités, etc...). La gazette paraît une fois par trimestre et cette action très appréciée des familles est amenée à se poursuivre.

D'autre part, pendant le temps d'accueil des enfants, 2 professionnelles interviennent à l'AFB en complément de l'équipe d'accueil des enfants :

- une psychomotricienne, détachée du CMPP de Nyons pour le Multi Accueil « Les Souris Vertes » ;
- une psychologue pour l'accueil de Loisirs « Le Chat Botté ».

Ces professionnelles sont en situation d'observation des comportements des enfants pour permettre un retour aux professionnels et aux parents qui le souhaitent.

De plus, des rencontres ont également lieu une fois par mois avec les professionnels de la petite-enfance, du territoire des baronnies (Multi-accueil Buis, Nyons, Mirabel, Les Pilles, Montbruns, Remuzat, Mutuelle petite enfance et CMP) pour échanger et revoir les pratiques. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les responsables des crèches **du territoire** pour échanger sur les méthodes, recrutements et évolutions des comportements. Ces échanges entre professionnels permettent de mieux soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et les difficultés qu'ils rencontrent.

Concernant la crèche, le projet AVIP, financé par la CAF, est mis en place à l'AFB. C'est un dispositif national qui vise à réserver au moins 10% des places en crèche pour faciliter **l'insertion professionnelle et lutter contre la pauvreté**. On peut également considérer que ce dispositif est un **soutien à la parentalité** en proposant un mode de garde accessible à tous.

**L'objectif de soutien de la parentalité a donc pu être rempli, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. Certaines actions restent à développer, notamment les événements intergénérationnels, les sorties familles ludiques ou culturelles, organisées pour toutes les familles du territoire.**

#### 4.2.3. Engagement citoyen

Cet objectif avait pour but de :

- Valoriser l'engagement citoyen au sens de l'investissement personnel dans la vie du territoire ;
- Soutenir l'engagement associatif local ou le développement d'un projet qui a pour but d'améliorer la vie locale, de créer des liens entre les habitants ou de favoriser la solidarité ;
- Favoriser et soutenir les initiatives des habitants et des partenaires.

L'accompagnement de plusieurs projets à l'initiative d'associations ou de collectifs d'habitants a contribué à remplir cet objectif. Par exemple le projet « club nature » pour lesquels l'AFB a aidé au montage du dossier, à l'élaboration du diagnostic avec les partenaires locaux et mis en relation la nouvelle association avec les partenaires.

L'AFB a également participé au projet municipal de rénovation de l'aire de jeux de la digue nord » dans lequel l'AFB a joué le rôle d'expert « petite-enfance » en participant aux comités de pilotage.

Notons que le rôle d'accompagnateur de l'AFB est parfois mal compris. Par exemple le projet d'un collectif d'habitants pour lutter contre l'isolement et le problème de mobilité des personnes âgées et les personnes en situation de précarité. Le groupe souhaitait que l'AFB porte directement le projet. Nous leur avons rappelé que notre rôle est d'accompagner les projets et que l'association ne peut porter toutes les actions proposées.

**Le bénévolat** autour de l'organisation de certains événements ou activités contribue également à atteindre cet objectif. A noter par exemple **l'investissement personnel** des bénévoles qui assurent l'atelier d'alphabétisation pendant toute l'année scolaire.

De même le **marché gratuit "gratifieria"** organisé par l'AFB 2 fois par an ne pourrait fonctionner sans les habitants. Ce sont eux qui alimentent les stands et font vivre cet événement.

Enfin la participation à des événements organisés par d'autres partenaires, au forum des associations notamment, favorise **l'engagement associatif** et la visibilité de l'AFB et de ses activités.

**Cet objectif a été globalement atteint. Certaines activités comme l'apprentissage du français ne fonctionnent que grâce à l'engagement de bénévoles ! L'AFB a pu accompagner plusieurs projets durant les 4 dernières années. Elle organise et/ou participe à de nombreux événements qui favorisent une meilleure connaissance de l'association et un engagement des habitants.**

**Cependant peu de porteurs de projets se sont tournés vers l'AFB (méconnaissance de cette possibilité ?), d'autres n'ont pu être accompagnés comme ils le pensaient (méconnaissance des limites du rôle de l'AFB dans le projet ?). Un besoin de communication complémentaire sur le rôle de l'AFB dans ce domaine semble indispensable pour promouvoir cette activité.**

#### 4.2.4. Mobilité

L'objectif est de proposer une réponse aux habitants les plus défavorisés à la problématique de déplacement au sein du territoire.

Les locations de 2 roues sont la principale contribution à cet objectif. Antenne locale de Mobilité 07/26 pour la mise à disposition et le suivi des véhicules, cette action fonctionne en **partenariat avec les prescripteurs** (Pôle emploi, la mission locale, Intervalle,...) **et un garage local** qui stocke, entretient et répare les véhicules. Ce dispositif facilite a pour but de faciliter **l'insertion professionnelle** sur le territoire.

Mais ce service n'est pas forcément bien connu et le nombre de véhicules a fortement reculé ces dernières années (vétusté du parc et manque de financement pour le renouvellement)

**L'objectif est partiellement atteint, du fait du peu de véhicules disponibles et d'une certaine méconnaissance de ce service par les usagers potentiels.**

Un minibus appartenant à la CCBDP et confié en gestion à l'AFB est également disponible sur réservation (et par convention) pour les associations du territoire afin de faciliter le déplacement de groupes. Les associations locales connaissent bien cette possibilité et en bénéficient régulièrement.

En 2021, un service de transport solidaire se met en place avec Mobisol 26 et le Carrefour des habitants (Centre social de Nyons). Il s'agit de mettre en lien des bénévoles volontaires et des personnes ayant besoin de se déplacer. L'AFB est partenaire de cette action sur le bassin de vie de Buis-Les-Baronnies.

**La mobilité est toujours un problème sur le territoire. L'AFB continue de réfléchir en partenariat avec les structures locales sur cette problématique.**

### 4.3. Evaluation des objectifs transversaux

#### 4.3.1. Culture et pratique artistique

Cet objectif avait pour but de :

- contribuer à la diversité de l'offre culturelle territoriale ;
- développer les pratiques culturelles et artistiques comme moyen d'expression et de développement personnel ;
- Favoriser l'accès à la culture.

Plusieurs actions et événements ont contribué à l'atteinte de cet objectif.

Le prêt de salles pour les cours de peinture, danse, théâtre, (...) est l'occasion de proposer des pratiques artistiques sur le territoire et d'ouvrir nos locaux à un public plus varié.

Lors de l'organisation de plusieurs événements, des spectacles (théâtre, musique, danse...) sont également proposés par l'AFB, qui fait appel à des intervenants locaux.

La réalisation par les enfants du carmentran du Carnaval est un moyen de faire s'exprimer la créativité artistique des plus jeunes et de la mettre en valeur lors du défilé dans les rues du village.

Des ateliers d'écriture organisés dans le cadre de l'apprentissage du français ont aussi permis d'éditer 2 livres.

**Cet objectif a été atteint. A son échelle, l'AFB a contribué au développement l'offre culturelle sur le territoire, et favorisé par là l'accès à la culture-**

#### 4.3.2. Veille sociale

Cet objectif avait pour but de :

- accueillir et recueillir la parole des habitants du territoire d'intervention de l'EVS ;
- participer à la protection de l'Enfance et des publics les plus fragiles.

La parole des habitants est exprimée également dans tous les services de l'association. Chaque salarié accueillant le public est concerné par notre mission de veille sociale. Cette parole est ensuite transmise lors des réunions d'équipe et également auprès des institutions concernées.

Les ateliers parents et l'intervention de la psychomotricienne aux souris vertes et au chat botté participent à la **protection de l'enfance**.

L'accompagnement des projets et la mise en place d'un questionnaire « habitant » ont par exemple permis de **recueillir la parole des habitants** et encourager les **initiatives citoyennes** en accompagnant leurs projets.

**Cet objectif a été atteint au travers des diverses actions proposées par l'association qui participent à la protection de l'enfance et permettent tout au long de l'année de recueillir la parole des habitants.**

#### 4.3.3. Travail en réseau et en partenariat

Cet objectif avait pour but de :

- développer les synergies entre les acteurs locaux ;
- dynamiser le partenariat avec les associations et collectivités locales ;
- favoriser et participer à la mise en réseau des structures.

De nombreux partenariats ont été mis en place avec des associations, des collectivités locales et d'autres acteurs locaux.

L'AFB coordonne le réseau d'adultes relais (RAR) - Les acteurs sociaux locaux se rencontrent tous les 2 mois afin de mieux se connaître et favoriser le travail en partenariat.

Des structures extérieures intervenant sur le territoire sont également régulièrement invitées pour échanger. Le RAR est un lieu de ressource pour les professionnels locaux.

Un partenariat a également été conforté avec la MFR, le comité des réfugiés et Intervalle dans le cadre de l'activité d'apprentissage du français proposé par l'AFB.

L'AFB a participé de façon régulière à plusieurs événements et projets organisés par des partenaires comme la fête de la fraternité, la fête du jeu, la gargoulette ou encore, la participation à la réflexion sur la création d'une coopérative culturelle sur le territoire des Baronnie.

L'AFB a également mis à disposition une salle pour faciliter le déroulement de certaines activités ou de réunions (RAM, peinture, danse avec l'association J'inspire, théâtre avec l'association Arc-en-ciel, Randouvèze, le comité des réfugiés, Maison de santé – diététicienne, ...).

**L'objectif a été atteint et a permis en de nombreuses occasions de développer les synergies entre les acteurs locaux, associations et collectivités locales, malgré les freins liés à la crise sanitaire des derniers mois.**

#### 4.3.4. Organisation associative

Cet objectif avait pour but de :

- valoriser notre système d'organisation ;
- valoriser l'engagement bénévole ;
- favoriser, permettre l'implication des habitants dans nos actions.

La gestion de la mise à disposition du minibus, le prêt de salles, l'accompagnement de projets, sont facilités par l'organisation de l'AFB qui se charge d'assurer la coordination et le bon déroulement de ces activités (planning, formalités, ...).

Les partenariats développés avec la MFR, Intervalle et le comité des réfugiés pour l'action d'apprentissage du français a permis d'augmenter le nombre de bénévoles de l'AFB.

Fruit des ateliers d'écriture, 2 livres ont été édités par l'AFB et ont permis de valoriser le travail réalisé dans le cadre de l'activité d'apprentissage du français, comme précédemment la réalisation d'un recueil de recettes des quatre coins du monde, résultat de rencontres improbables entre apprenants et bénévoles.

Une formation a également été proposée aux bénévoles grâce à qui fonctionnent depuis plusieurs années les ateliers d'alphabétisation, une façon de reconnaître et de valoriser leur travail et leur engagement.

De même, pour la mise en œuvre des événements organisés tout au long de l'année, de nombreux bénévoles sont sollicités dans la phase de préparation et pour aider au bon déroulement de l'événement.

**Objectif tenu, donc, avec des améliorations possibles en terme de communication, afin de favoriser l'implication ponctuelle des habitants pour la préparation et la participation aux nombreux événements organisés par l'AFB.**



#### 4.3.5. Transversalité entre les actions de l'AFB

Cet objectif avait pour but de :

- partager une vision commune de notre rôle et de nos missions ;
- rechercher de la cohérence et de la continuité dans l'accueil des publics ;
- dynamiser la collaboration entre les acteurs de l'AFB.

Des réunions régulières des salariés permettent de présenter les actions des différents services de l'association et de faire partager une vision commune du rôle de l'AFB et de ses missions. Elles permettent également de mobiliser les salariés sur l'organisation d'activités transversales et d'événements.

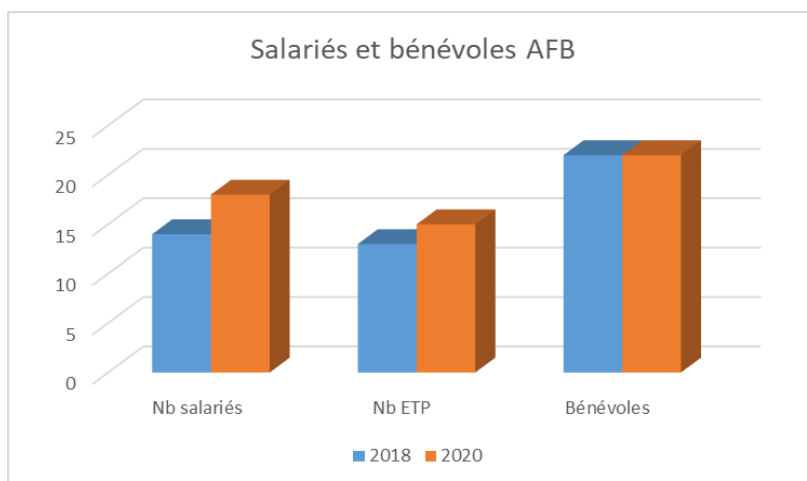
Lors des réunions d'équipe par service, les responsables consacrent toujours une partie du temps sur le thème de la vie de l'association afin que tous les salariés soient au même niveau d'information et qu'ils puissent se sentir impliqués.

Une brève a été éditée. Une salariée de l'AFB se chargeait de collecter les actualités de l'association. Malheureusement cette action n'a pas perduré faute de temps disponible. L'idée est à retenir pour la suite.

**L'objectif a été atteint, même si des actions peuvent encore être développées pour mieux communiquer sur les missions de l'association, et afin de garantir une cohérence et une implication de tous.**

#### 4.4.L'activité de l'AFB en quelques chiffres

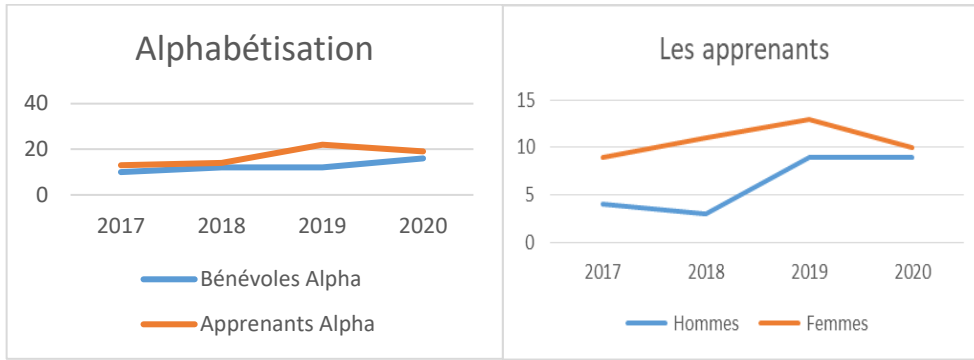
##### 4.4.1. Salariés et bénévoles



Depuis 2018, le nombre de salariés a augmenté mais le nombre d'heures de travail n'a pas été augmenté dans la même proportion (emplois à temps partiel, CDD, ...)

Le nombre de bénévoles est resté stable.

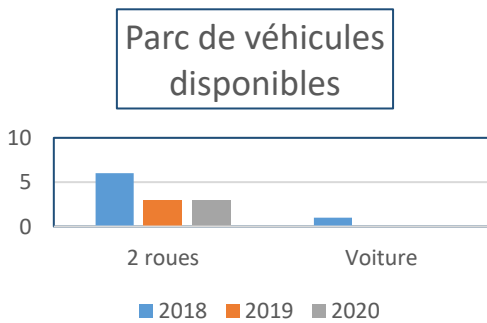
#### 4.4.2. Apprentissage du français



Sur la période, le nombre de bénévoles prenant en charge cette activité a augmenté alors que le nombre d'apprenants a légèrement diminué, ce qui permet d'assurer un suivi plus personnalisé de chaque apprenant.

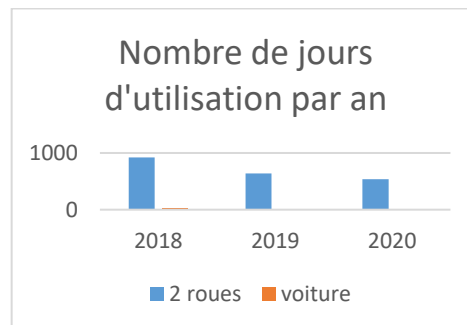
#### 4.4.3. Location de véhicules

Le parc de véhicules, obsolète, a été renouvelé par mobilité 07/26. Cependant, nous n'avions plus de voiture en 2020, et les mobylettes tombées en panne n'ont pas toutes été remplacées par des scooters. Le parc de véhicules disponibles à ce jour est composé des 3 scooters/mobylettes, et depuis début 2021 d'une nouvelle voiture stockée à Nyons.



On constate que le parc de véhicules mis à disposition diminue. Une nouvelle voiture est à nouveau disponible en 2021

Le nombre de jours d'utilisation diminue forcément à hauteur du nombre de véhicules à disposition. Cependant on peut constater qu'en proportion le parc actuel est plus utilisé en 2019 et 2020 qu'en 2018.

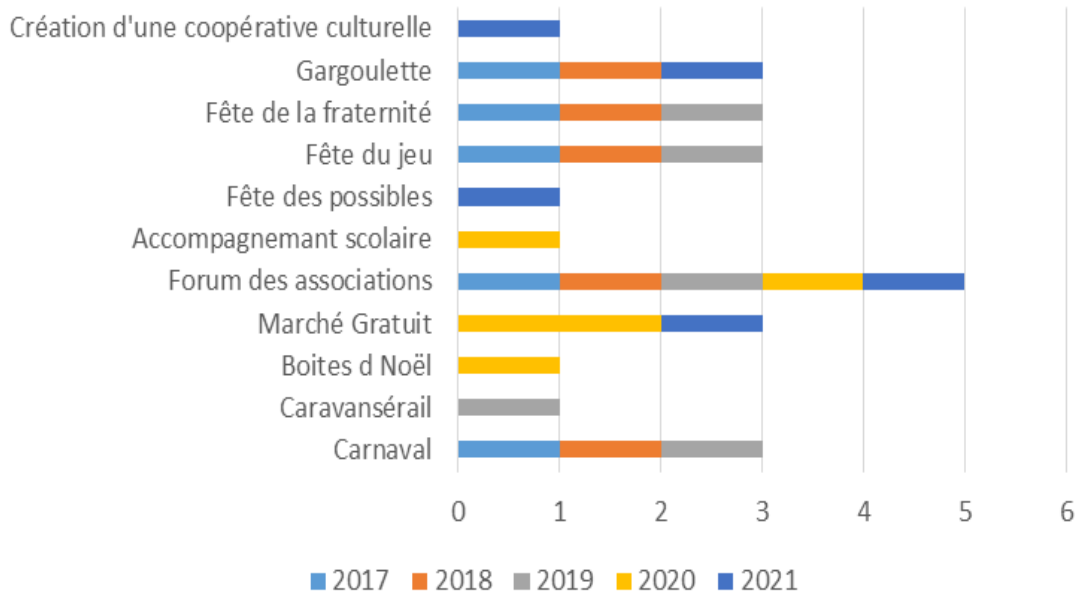


L'AFB gère également la mise à disposition d'un minibus, mis à disposition par la communauté de communes. En dehors de l'utilisation propre aux activités de l'AFB, le minibus est prêté à des associations.

13 structures bénéficient de ce service (59 jours en 2019, 46 jours en 2020).

#### 4.4.4. Animation locale

##### Les différents évènements de l'Animation locale



On peut noter un certain nombre d'événements récurrents (Gargoulette, Carnaval, Fête du jeu, Fête de la fraternité, forum des associations, marché gratuit), organisés par l'AFB ou auxquels l'AFB participe régulièrement (en 2020, suite au contexte sanitaire, certains événements comme le carnaval ont été annulés).

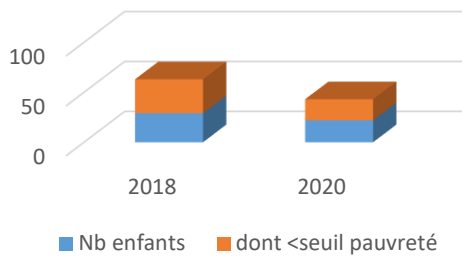
Mais la crise sanitaire a cependant permis la mise en place de nouvelles actions, comme l'accompagnement scolaire (suite au confinement) ou les boîtes de Noël (pour rompre l'isolement des personnes fragiles ou isolées).

**Globalement, l'AFB organise et/ou participe au moins à 5 événements par an.**



### 3.1.1. Les Souris Vertes

Nombre d'enfants accueillis

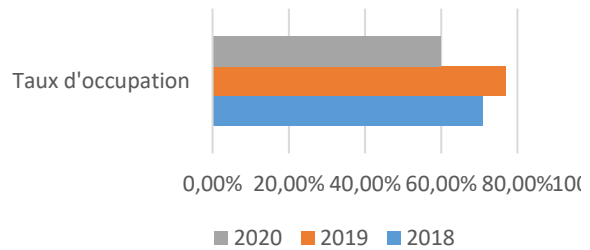


Le nombre d'enfants accueillis a diminué de plus de 30% entre 2018 et 2020 (effet de la crise sanitaire).

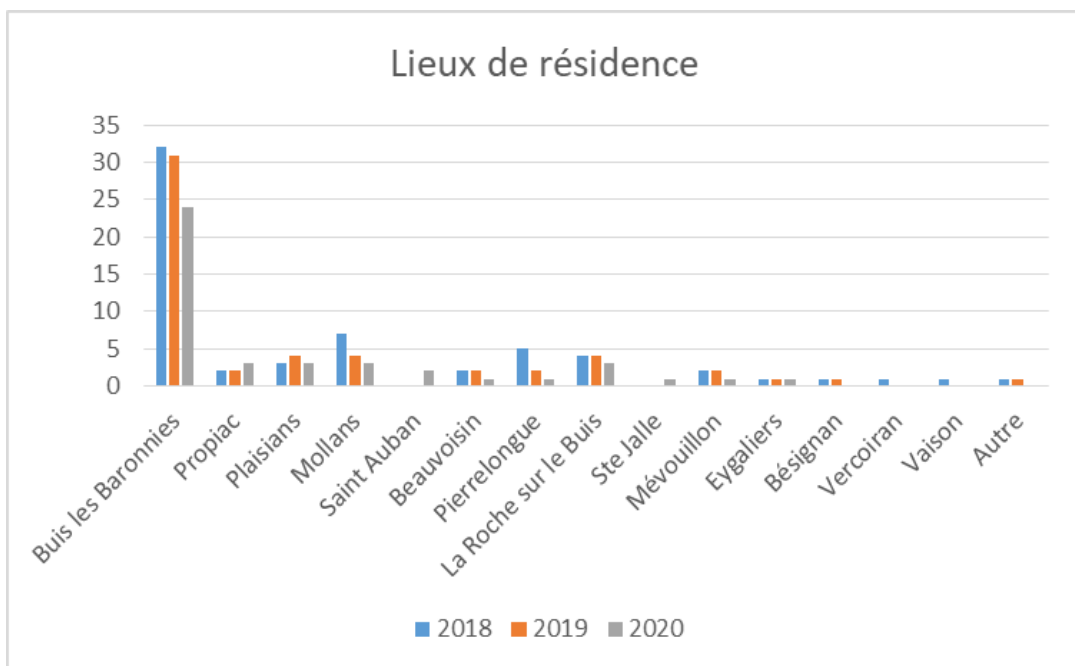
Le taux d'occupation a également diminué mais moins que le nombre d'enfants accueillis (-15% seulement)

Il faut tenir compte pour 2020 du contexte sanitaire qui a impacté de façon importante le nombre de jours d'ouverture de la crèche et l'activité de celle-ci.

Taux d'occupation des Souris Vertes

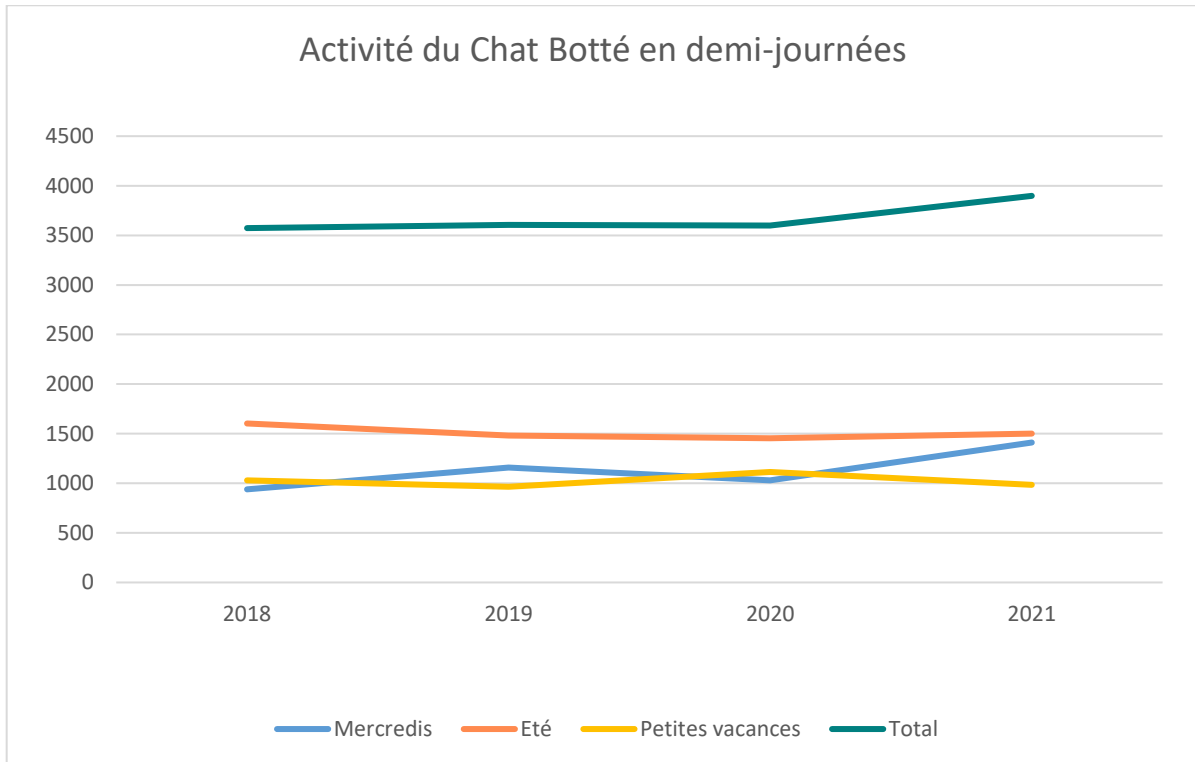


Les lieux de résidence des enfants accueillis sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre, dans les mêmes proportions.



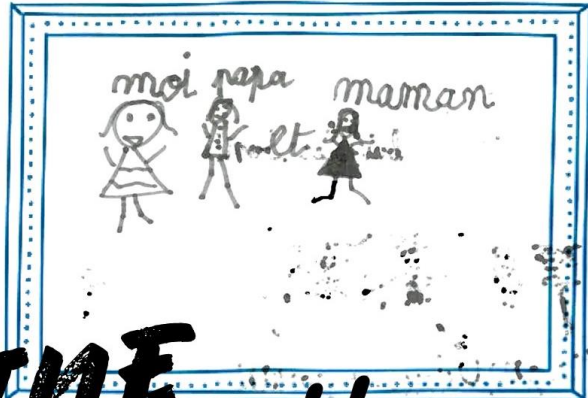
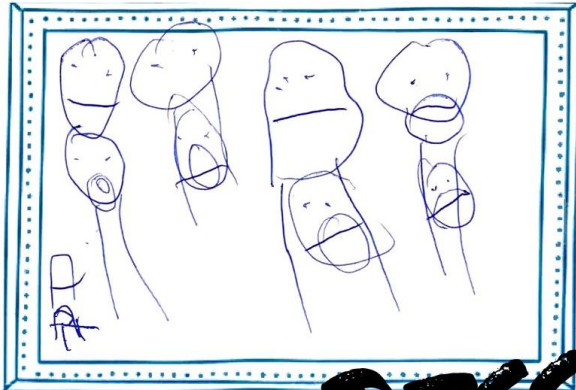
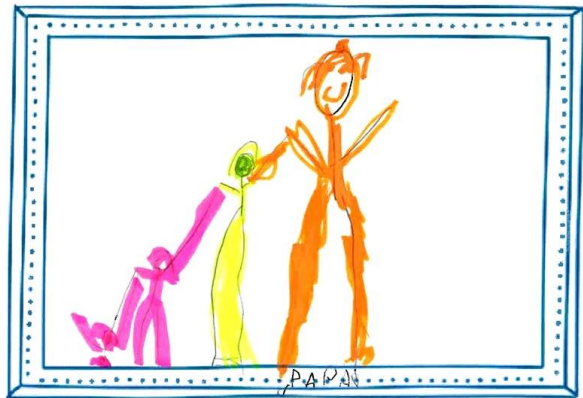
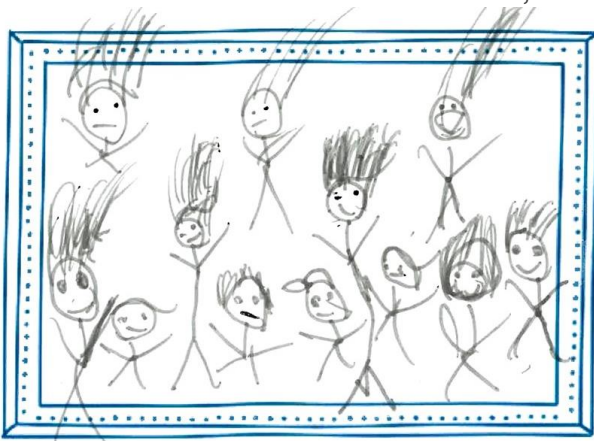
#### 4.4.5. Le Chat Botté

Concernant l'accueil de loisirs, l'activité est stable pour les vacances d'été, en hausse les mercredis et en légère baisse pour les petites vacances.

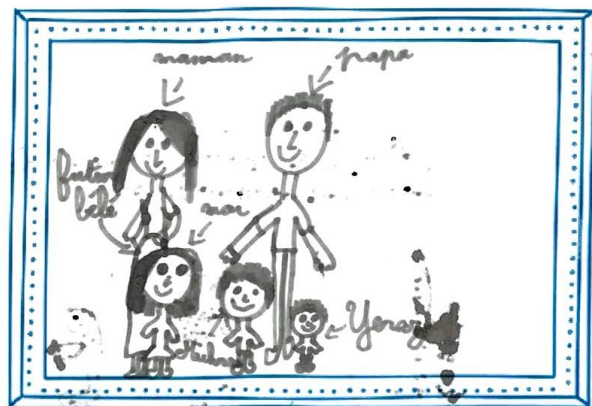
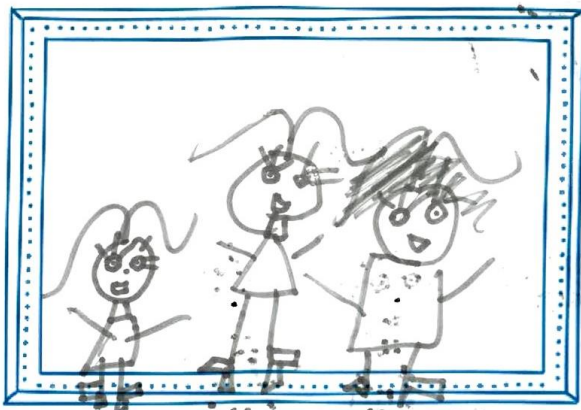


Au total le nombre de demi-journées est stable entre 2018 et 2020 (malgré le contexte sanitaire) et même en hausse d'environ 10% en 2021 par rapport à 2018.





# DESSINE TA FAMILLE !!



## 5. Synthèse du diagnostic partagé

Cette synthèse a été effectuée à partir des résultats obtenus via plusieurs outils.

L'enquête auprès des habitants, partenaires, salariés et bénévoles, apprenants (apprentissage du français) a notamment été réalisée par le biais de questionnaires (en ligne ou support papier).

Des actions d'animation ont également été organisées, notamment sur les marchés, afin de recueillir une parole plus spontanée de la part des habitants, sur des questions précises.

### 5.1. Les questionnaires

Le questionnaire concernant les habitants questions portaient sur de nombreux thèmes et comprenaient parfois des champs libres pour permettre à chacun de s'exprimer.

**Association Familiale des Baronnie's**  
Espace de vie sociale

**L'AFB ÉVOLUE**  
NOUS AVONS BESOIN DE LA PAROLE DE  
**TOUS LES HABITANTS**

SANTÉ VIVRE ENSEMBLE

**Exprimez VOUS**

FAMILLE ACCÈS AUX DROITS  
CULTURE ÉDUCATION

Du 10 mai  
au 30 juin 2021

Retrouvez le questionnaire en ligne :  
f ESPACE DE VIE SOCIAL-AFB  
[HTTPS://WWW.CHATBOTTE-AFB.FR/ARTICLES/ACTUALITES](https://www.chatbotte-afb.fr/articles/actualites)  
QUESTIONNAIRES PAPIERS DISPONIBLES DANS LES LOCALS DE L'AFB (EN FACE DE LA POSTE)

**Association Familiale des Baronnie's**  
Espace de vie sociale

**Parlez-nous de vous !**

**Pourquoi donner mon avis ?**  
Pour nous aider à mieux vous connaître et comprendre vos **besoins**, vos **préoccupations** et vos **envies**. Une occasion de vous **exprimer**.

**Pourquoi c'est l'AFB qui me questionne ?**  
Espace de vie sociale, lieu de proximité, l'Association familiale des Baronnie's renouvelle cette année son projet social.  
Ce Projet constitue un socle de travail pour **continuer et développer ses actions dans le sens de vos besoins**.

Bientôt agréée **Centre Social**, votre collaboration permettra à l'AFB d'**adapter** au mieux son fonctionnement et l'offre de services et d'animations sur le territoire.

**Que deviennent les informations collectées ?**  
Nous recueillons vos réponses à des fins **statistiques**, pour faire une « photographie » de notre territoire, synthétiser et analyser ses forces et faiblesses.  
Aucun jugement ne sera posé sur vos réponses, que nous espérons **personnelles** et **sincères**. Le traitement de ce questionnaire reste **anonyme**, vos coordonnées ne serviront qu'à vous transmettre les résultats.

Questionnaire en ligne

**Votre avis compte !**  
\* Merci pour votre participation

Les principaux atouts du territoire mentionnés sont le cadre de vie, la solidarité, la diversité et le dynamisme. Sont également cités l'environnement, la facilité d'accès aux sports et la proximité de villes plus importantes où l'on peut trouver ce qu'il manque sur le bassin de vie.

Les principales faiblesses relevées sont la mobilité, l'emploi (y compris l'emploi des jeunes), les problèmes de connectivité (réseau internet, fibre, etc...), l'offre de logements et les prix, l'accès aux soins et aux droits parfois difficile, l'écologie, les incivilités.

Les partenaires confirment les besoins de conseil en termes d'alimentation/santé, budget, bien-vieillir, environnement, logement, déplacements et modes de garde des enfants).

## 5.2. L'action « porteur de parole »

Des rencontres avec les habitants, sur les marchés de Buis et Mollans, ont permis de faire connaître nos actions et d'inciter chacun à répondre à l'enquête en ligne ou papier pour évaluer nos actions et nous faire part de leurs propositions pour l'avenir.

⇒ Sur le thème de l'alimentation (Marché de Buis) : « Une alimentation saine et équilibrée au quotidien, une belle utopie ? »

Tous les avis convergent. Une alimentation saine et équilibrée, c'est possible et même nécessaire et urgent. Certains commentaires soulèvent également la question du coût.

⇒ Sur le thème du « Vivre » ensemble » (Marché de Buis) : « Vivre ensemble, c'est ... »

Si certains commentaires relèvent que ce n'est pas simple, le partage, la rencontre, l'écoute et l'acceptation de l'autre, la richesse de la diversité, la tolérance sont les idées qui viennent à l'esprit des personnes qui se sont exprimées.

⇒ Sur le thème de la Santé (Marché de Mollans) : « Comment vous « santé » -vous ? »

Dans l'ensemble les habitants sont satisfaits. Ils relèvent cependant un manque de spécialistes (dentistes, gynéco,...) mais ils estiment en grande majorité qu'ils ont de la chance à Mollans.

⇒ Sur le thème de l'environnement (Marché de Buis) : « Et maintenant, on fait quoi pour la planète ? »

Les habitants interrogés semblent tous sensibles à ce thème et volontaires pour participer. Les principales actions suggérées sont de consommer local, consommer mieux et moins, moins de viande aussi, limiter ses déchets, ses déplacements en voiture.

Un sentiment d'impuissance, de découragement même, ressort parfois des réponses : « On fait ce qu'on peut à son échelle », « On est mal », « Mais il y a tellement de choses à faire »....

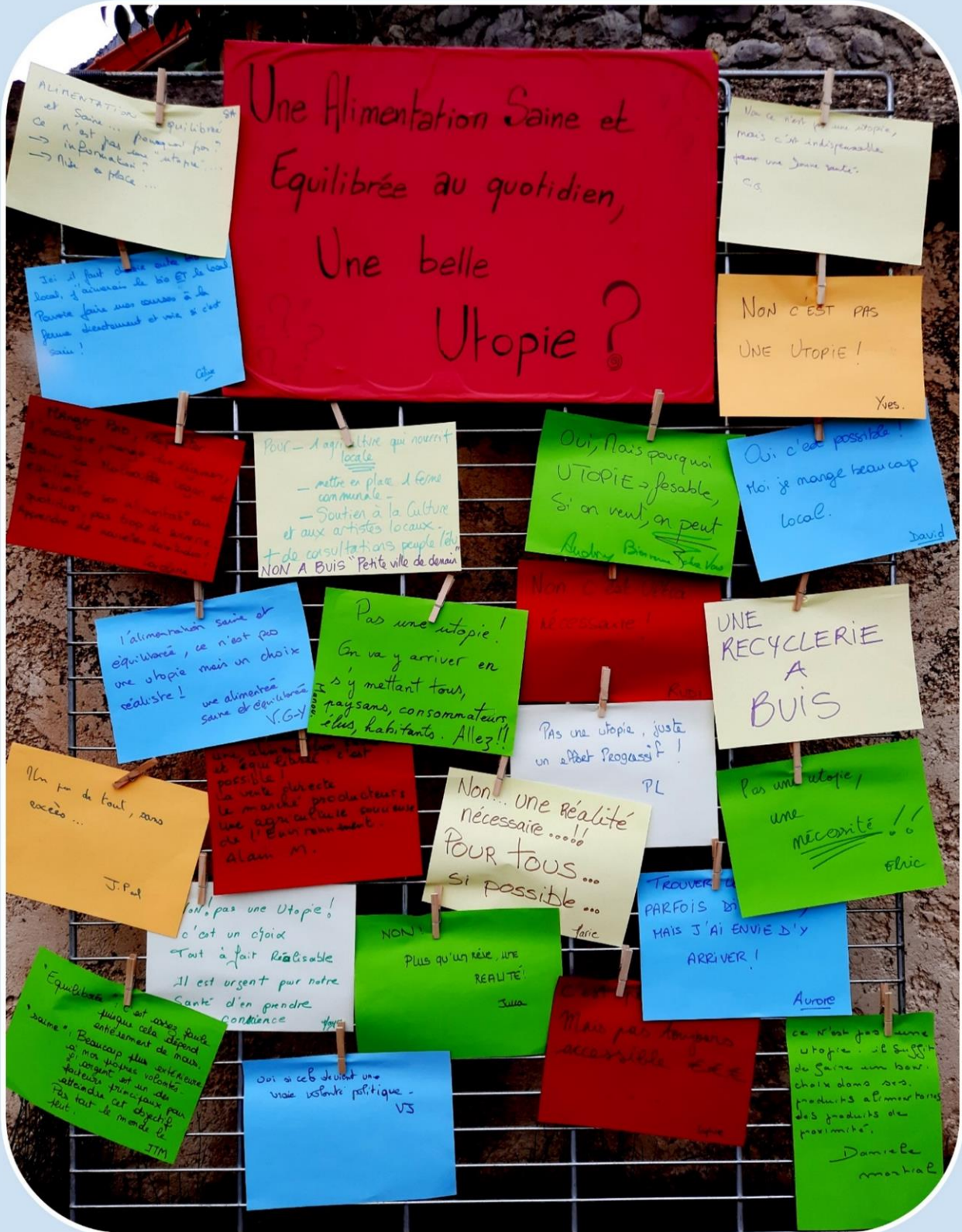
Ces événements ont été un succès puisque de nombreuses personnes se sont exprimées sur le thème du jour et ces rencontres ont été l'occasion d'échanges. Nous avons pu présenter notre démarche de Projet Social et de Centre Social et donner envie de répondre au questionnaire, tout en recueillant « à chaud » les ressentis spontanés des habitants sur des thèmes que l'AFB souhaitait aborder.





# PORTEUR DE PAROLES

CRÉATEUR DE LIENS AVEC LES HABITANTS...





## 6. Le Projet social 2022 – 2025

# Le chemin

Notre objectif principal est de participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Afin d'atteindre cet objectif général, nous allons construire le chemin à parcourir pour ces 4 années à venir.

### Transition Ecologique

#### Citoyenneté et pouvoir d'agir des habitants :

Accompagnement de projets,  
Développement du bénévolat,  
Travail en réseau associatif

#### Lutte contre l'isolement et l'exclusion, favoriser l'intégration :

Alphabétisation - Mobilité  
Santé - Accès aux droits

#### Loisir familial et lien social

Animation du territoire

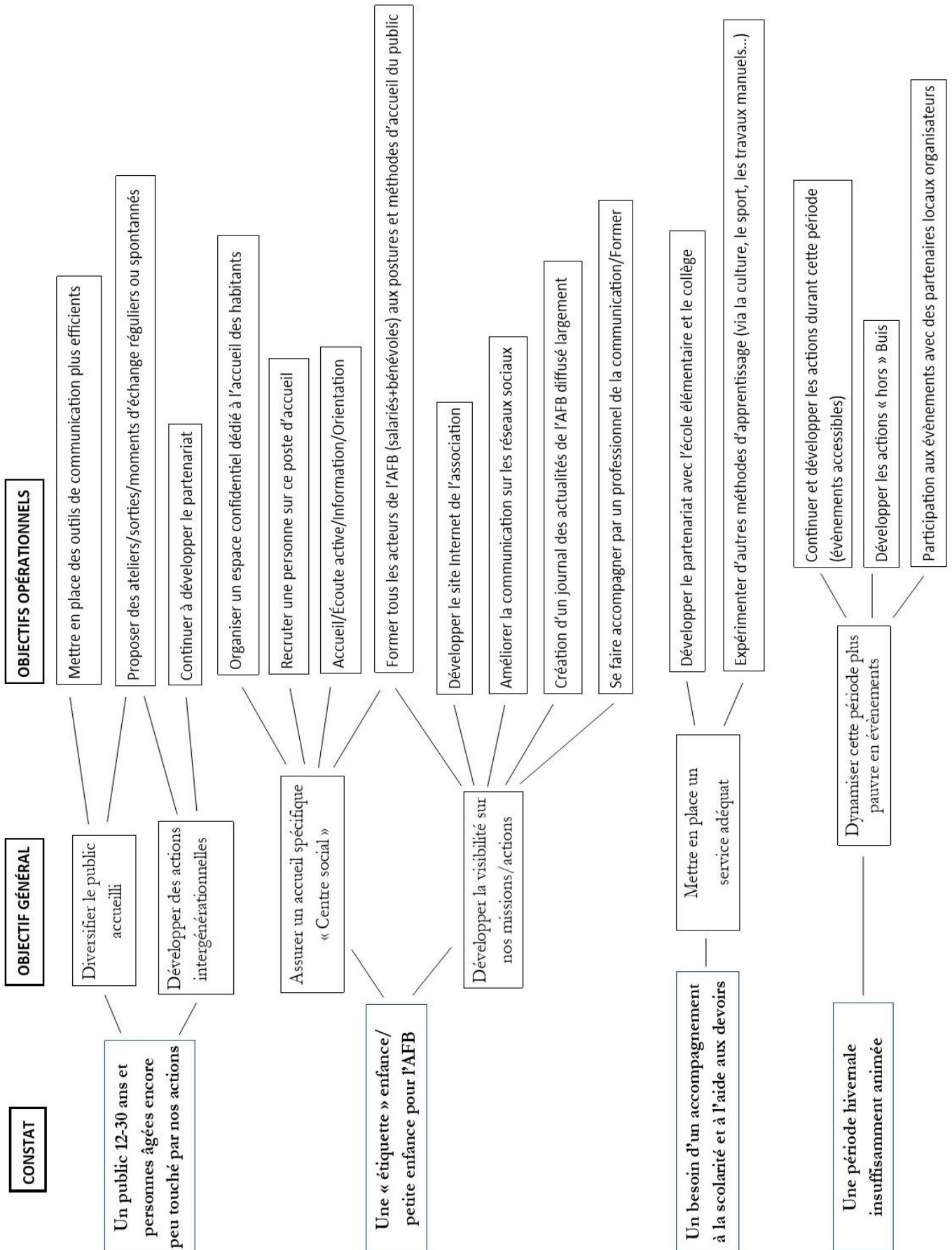
### Projet Famille

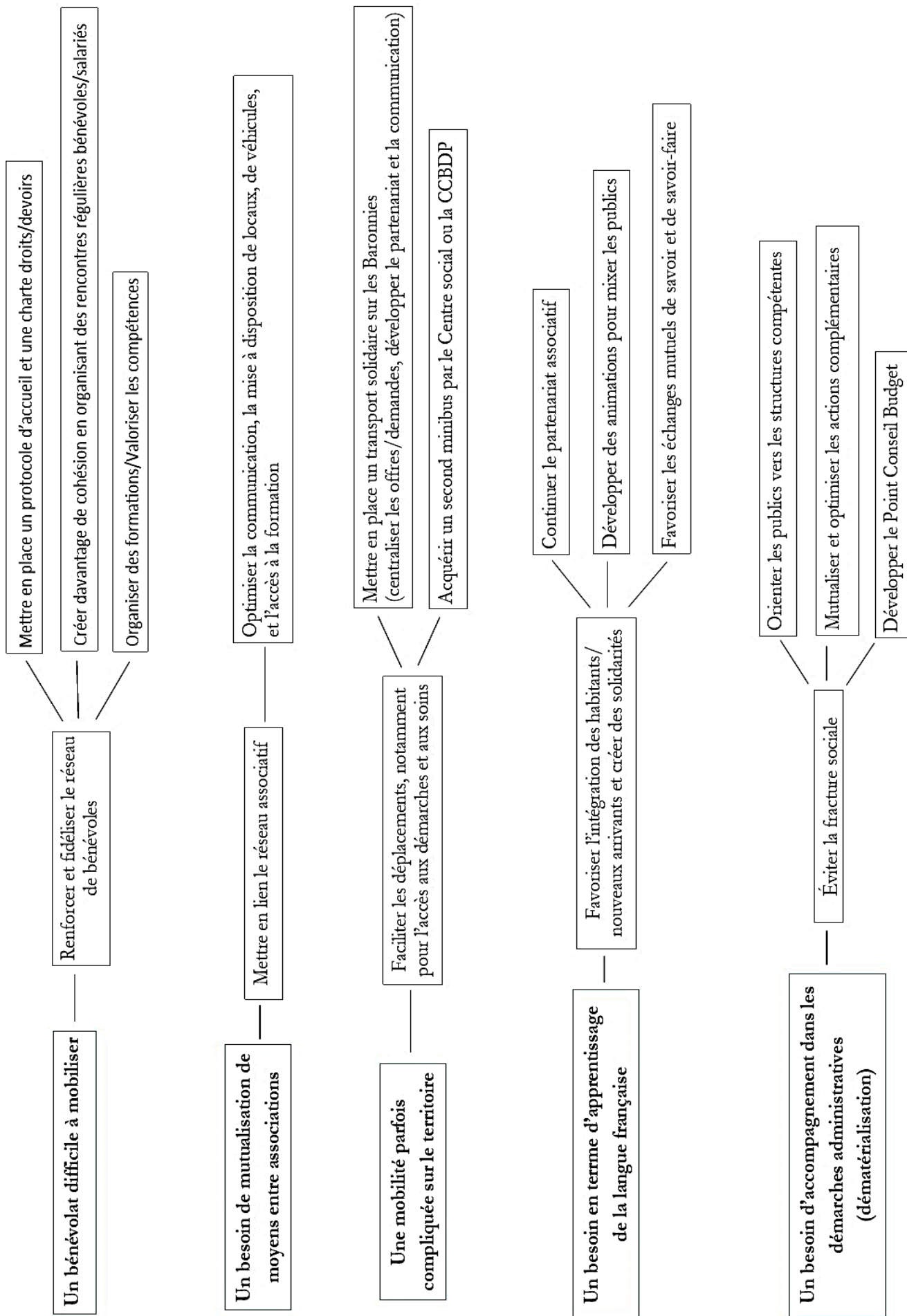
Petite enfance  
Enfance  
Soutien à la parentalité

#### Accueil - Écoute

Communication et orientation

## Arbre à objectifs





## *Constats issus du Diagnostic partagé*

Les habitants attendent d'un Centre Social :

- ⇒ un lieu ouvert, libre, lieu de rencontres intergénérationnelles, de jeux, favorisant les échanges et l'entraide
- ⇒ une mise en cohérence, synergie des actions et projets associatifs, information sur ce qui existe
- ⇒ des animations, échanges, projets, favoriser la solidarité, le respect de l'environnement
- ⇒ répondre à toutes les tranches d'âge et aux personnes âgées également
- ⇒ une aide administrative et autres, orientation
- ⇒ une mise à disposition de locaux pour les habitants

Tous ces sujets sont déjà évoqués au travers des différents thèmes abordés plus haut, sachant que les deux premiers points répondent à une majorité de personnes ayant répondu au questionnaire.

Les habitants ont envie de s'impliquer (de manière ponctuelle et pas forcément sur le long terme) dans les domaines suivants :

- ⇒ l'organisation d'événements
- ⇒ des ateliers ou activités
- ⇒ des projets solidaires

Quelques envies également :

- ⇒ un jardin participatif
- ⇒ un accompagnement numérique

Les attributions d'un Centre social ne semblent pas être claires pour une partie des habitants. Les attentes citées sont parfois très éloignées de ce qu'il est possible de faire. Par exemple : « Aide médicale » ou encore, « aides à l'accession à la propriété (aides locales à la réhabilitation de l'ancien) ». Mais la plupart des réponses sont appropriées, et beaucoup d'idées d'activités ou même d'actions ponctuelles sous forme d'événements ont été exprimées.

Par contre pour les partenaires interrogés, la mission d'un Centre social est claire : accueil, orientation, information, communication. Et aussi : rassembler les acteurs autour d'une action, coordonner, développer de nouvelles actions, proposer des locaux ....

Concernant les salariés, la distinction entre Espace de vie social et Centre social n'est pas très claire pour 18% d'entre eux. Les attendus sont plus des subventions pour développer de nouvelles actions, de nouveaux postes, la pérennisation des postes existants et aussi une meilleure légitimité vis-à-vis des partenaires, un élargissement des compétences.

## 6.1. Accueil, Écoute, Orientation et Communication

### *Constats issus du Diagnostic partagé*

De l'analyse du questionnaire habitant, il ressort un fort besoin d'améliorer la communication sur notre rôle, nos activités, les programmes d'événements, etc...

#### En ce qui concerne le questionnaire lui-même

Les moins de 30 ans et plus de 75 ans sont très peu représentés dans les répondants.

De plus, seules 11 communes sur les 25 du bassin de vie déterminé sont représentées dans les réponses. On peut légitimement se demander si le périmètre choisi adéquat au domaine d'intervention territorial du futur Centre social.

Enfin, si on analyse les caractéristiques des répondants, on constate que les personnes inscrites à pôle emploi et les bénéficiaires du RSA sont également très peu représentées.

#### En ce qui concerne les activités de l'Espace de Vie Sociale

Globalement, l'AFB est plutôt bien repérée sur le territoire, même si « l'étiquette » enfance-petite enfance ressort souvent dans les réponses. Il faut continuer à communiquer sur la diversité de nos actions et missions.

La connaissance par les salariés des autres activités proposées par l'AFB, en dehors de celles pour lesquelles ils sont missionnés, est assez inégale, mais globalement acquise.

#### Exploitation des résultats

Certains thèmes abordés dans ce questionnaire ne pourront induire d'actions directes car hors du domaine de compétence de l'association. Par contre, en tant que Centre Social, il sera possible de jouer un rôle d'information et d'orientation du public vers les structures compétentes, ainsi que conforter son rôle de veille sociale et de partenariat sur des besoins repérés.

*C'est le cas par exemple du thème du **logement**, pour lequel il ressort de l'étude :*

- *un manque de logements du parc public ;*
- *le prix trop élevé du logement ;*
- *la rareté de l'offre de location ;*
- *des locations saisonnières qui font grimper les prix.*

*La grande majorité des répondants sont cependant satisfaits de leur logement (85%). Ce résultat est à relativiser, du fait que les bénéficiaires du RSA, allocataires chômage et personnes bénéficiaires de l'aide au logement n'ont pas ou très peu répondu au questionnaire.*

*35% des partenaires interrogés pensent cependant que leurs adhérents ne sont pas satisfaits de leur logement (au moins en partie).*

*C'est également le cas en matière de **santé**.*

*Les réponses convergent :*

- ⇒ *un manque de spécialistes (dentistes, ophtalmos, gynéco, dermato)*
- ⇒ *un manque de labo d'analyse, radio, scanner*

*L'éloignement et le manque de transports en commun constituent les principaux freins ainsi que le coût de certains soins et la rareté des praticiens dans certaines spécialités. Ce constat est d'ailleurs également relevé par les partenaires. Des sujets intéressants particulièrement les habitants :*

- ⇒ *Se soigner avec des méthodes naturelles (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie) ;*
- ⇒ *Alimentation et santé (Adultes et enfants) ;*
- ⇒ *Comment réduire le stress ;*
- ⇒ *Perte de mémoire ;*
- ⇒ *Contraception masculine ;*
- ⇒ *Informations sur les mutuelles.*

L'accueil est le premier contact avec le Centre social, il est la vitrine de la structure. Il est important que chacun s'y sente bien accueilli, écouté et considéré.

Le public accueilli doit se sentir « chez lui ». Nous devons lui donner les moyens de s'investir dans le fonctionnement de la structure, et ce à plusieurs niveaux et de la manière qui lui conviendra le mieux. Afin qu'il soit accueilli comme un habitant et non comme un usager.

Le centre social est doté de plusieurs outils pour concrétiser ces valeurs d'accueil :

### **Un lieu, un espace**

#### ***Constats issus du Diagnostic partagé***

Pour favoriser les rencontres entre les générations, proposer plus d'activités/événements pour tous âges (pique-nique, musique, jeux, cuisine, etc...)

Concernant la solidarité, un lieu de rencontre ouvert à tous, plus de communication sur les actions des associations qui existent et sur leurs besoins ponctuels ou à plus long terme.

Les partenaires interrogés pensent qu'il existe bien des solidarités entre les habitants du territoire (covoiturage, bénévolat, assistance mutuelle...) et disent manquer de locaux et de salariés ainsi que de partenariats sur la durée pour remplir leur mission.

Comme évoqué plus, paragraphe 8.1 dans la description des locaux, la construction d'une nouvelle crèche qui verra le jour début 2024, va permettre de réhabiliter les locaux actuels et de pouvoir prévoir un lieu d'accueil idéal.

Avant 2024, nous allons faire en sorte que l'accueil remplisse les exigences que nous nous sommes fixées, soit la convivialité, la confidentialité, la lisibilité, la facilité d'accès afin de favoriser l'accueil inconditionnel de toute personne.

Un projet de création de Tiers Lieu est étudié, une équipe composée de bénévoles et de salariés de l'AFB travaille sur le diagnostic permettant de faire émerger plusieurs scénarios sur la manière de faire vivre notre lieu, en dehors des services qui y sont proposés.

L'aménagement de l'espace sera alors un enjeu important de cette mise en place, au cours du premier trimestre 2022.



### **Une personne chargée de l'accueil**

Cette personne sera formée à l'accueil et disposera d'un temps de travail suffisant. Ses missions :

- Accueillir, informer et orienter toute personne se présentant dans la structure ;
- Répondre aux appels téléphoniques et inciter les personnes à venir dans la structure afin de mieux exprimer leur demande ;
- Etre en veille des besoins des personnes en les écoutant activement et être en capacité de les transmettre à l'équipe du Centre social ;
- Permettre aux personnes de s'exprimer tout en étant assurées de l'anonymat et de la confidentialité si elles le souhaitent ;
- Animer le lieu et la communauté et développer la vision / la démarche d'animation globale afin que chacun se sente accueilli et trouve sa place dans le Centre social ;
- Travailler avec les équipes des différents secteurs du Centre social afin de bien connaître les actions de la structure.

### **Une action commune**

L'accueil est aussi le rôle de chaque salarié ou bénévole du Centre social dans l'exercice de ses fonctions. Chacun devra travailler dans cette posture et favoriser la mise en œuvre des missions exposées ci-dessus. Pour un travail cohérent, il sera nécessaire d'organiser des réunions communes sur le sujet de l'accueil afin d'évaluer et remettre à jour les objectifs.

Une formation commune sera organisée sur la posture et les méthodes spécifiques à l'accueil en centre social, à destination de l'ensemble des acteurs de l'AFB, bénévoles et salariés.

### **Communication**

La Communication est un élément important à développer pour que les habitants nous identifient comme lieu d'accueil et de lien social réfléchi pour eux et avec eux. La structure a besoin d'améliorer cet axe.

Outils mis ou à mettre en place :

- un site internet en cours de construction
- une visibilité sur les réseaux sociaux
- une présence dans la vie du territoire
- la création d'un journal des actualités de l'association diffusé à l'extérieur et en interne

L'AFB a pour projet de se faire accompagner par un professionnel pour améliorer notre communication. Ce professionnel aura pour mission de nous rendre visibles sur le territoire en nous aidant à mettre en place ou améliorer les outils cités ci-dessus et en développer d'autres.

La communication est aussi l'affaire de tous. Chacun de la place qu'il occupe devra avoir le souci de communiquer à l'extérieur.

**La personne chargée de l'accueil et le référent famille coordonneront la communication en mettant à jour le site internet et les réseaux sociaux et en s'occupant du journal du Centre Social.**

	Accueil	Communication
Objectifs fixés	Impliquer les habitants dans le projet social. Diversifier le public accueilli	Etre identifié sur le territoire Information du public du territoire sur les actions du Centre Social et les évènements
Indicateurs de résultats	Nombre de personnes accueillies Nombre de personnes impliquées dans les actions Nombre de personnes nouvelles accueillies Typologie du public (âges – catégories socio-professionnelles...)	Retour des habitants Nombre de Participants aux évènements
Qui	Agent d'accueil Tous les salariés et bénévoles de l'AFB	Agent d'accueil Réfèrent familles Tous les salariés et bénévoles de l'AFB

## 6.2. Projet Famille

### 6.2.1. Petite enfance – Enfance

Pour la petite enfance, l'association continuera à gérer et animer la structure Multi Accueil « Les Souris Vertes » accueil des enfants de 3 mois à 3 ans (20 Places).

Elle se compose de 8 salariées :

- 2 éducatrices de jeunes enfants (1 responsable du service et 1 personne chargée de la continuité de direction)
- 1 auxiliaire de puériculture
- 4 animatrices de jeunes enfants
- 1 maitresse de maison

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale, collectivité compétente dans ce domaine, va démarrer la construction d'une nouvelle crèche. A l'ouverture de ces nouveaux bâtiments, le nombre de places d'accueil passera à 22.

Pour l'enfance, l'association continuera à gérer et animer l'accueil de Loisirs « Le Chat Botté » accueil des enfants de 3 ans à 11 ans en péri et extrascolaire (les mercredis et vacances scolaire). Elle se compose de :

- 1 Responsable de service
- 1 animateur(trice) permanent en CDI
- 2 animateur(trices) à l'année en contrats aidés
- des animateurs vacataires, qui viennent renforcer l'équipe pendant les vacances et les mercredis quand les effectifs le nécessitent.

Le fonctionnement de ce service n'est pas stable financièrement. Le financement de la CCBDP n'est pas suffisant pour pouvoir faire face aux besoins. (Financements de la CCBDP gelés depuis 2008).

Ce manque de financements nous oblige à faire appel à des contrats aidés par l'État. Les animateurs recrutés ne peuvent rester que 9 mois actuellement, renouvelable éventuellement une fois selon les directives de l'État.

Un travail est en cours avec la CCBDP pour trouver une solution afin de pérenniser ces emplois.

Le projet est donc de constituer une équipe stable et donc plus investie afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants, respecter le projet pédagogique, et permettre la mise en place de projets sur le moyen et le long terme.

Jusqu'en 2024, nous serons dans l'attente de locaux adaptés. Le projet de réhabilitation des locaux actuels, lorsque la nouvelle crèche sera construite est indispensable pour l'accueil des enfants, et du public en général.

### 6.2.2. Soutien à la parentalité

#### *Constats issus du Diagnostic partagé*

Les principales remarques concernent la garde d'enfant, la mobilité et la parentalité, particulièrement sur ces thèmes :

- ⇒ la place des écrans dans le quotidien des enfants ;
- ⇒ le soutien scolaire ;
- ⇒ le bien-être et l'épanouissement des enfants, l'éducation, les échanges entre parents ;
- ⇒ les ateliers parents-ados, femmes enceintes.

Et plus largement, pour tout public :

- ⇒ l'écologie et l'environnement ;
- ⇒ l'alimentation ;
- ⇒ le comportement citoyen et la non-violence.

Ces thèmes pourraient être des sujets d'ateliers proposés tout au long de l'année.

Pour les partenaires interrogés, il faudrait une meilleure structuration des accueils sociaux, un lieu de rencontre et de médiation libre et ouvert à tous, un foyer de personnes âgées, plus d'assistantes maternelles et d'offres de babysitting.

Les idées proposées pour améliorer la situation:

- ⇒ des excursions-découverte du territoire ;
- ⇒ Conseil / Accompagnement / Éducation ;
- ⇒ Ouvrir et maintenir des places pour les résidents de Mollans qui travaillent sur le bassin de Buis au Centre de loisirs ;
- ⇒ des mini camps avec le centre de loisirs ;
- ⇒ une ligne d'écoute proposant conseil, soutien et orientation par téléphone ou par internet ;
- ⇒ des échanges de services ;
- ⇒ un transport (covoiturage ou minibus) pour emmener les seniors des villages alentour aux activités culturelles et de loisir.

Des actions de soutien à la parentalité sont en cours. Les familles qui participent sont principalement des familles fréquentant les 2 structures citées ci-dessus. Il s'agira de les continuer et les développer en ouvrant ces actions à tous les habitants. Les actions à continuer ou qui seront mises en place :

- Formation du personnel à l'accueil et l'écoute des familles dans le cadre des accueils enfance, réfléchir à la transmission et la place des parents dans nos accueils crèche et ALSH.
- Intervention d'une psychologue en soutien aux équipes et aux familles (animation d'ateliers parents, rencontres individuelles pour les familles qui le demandent).
- Continuer à éditer un petit journal (la gazette des souricettes) dédié aux parents sur des thèmes choisis avec eux. Le contenu et les sources seront de qualité et les informations fiables (santé, alimentation, pédagogie, psychologie de l'enfant...).
- Organisation de rencontres de parents sous forme de café parents ou tout autre moyen de rencontre.
- Perspectives de développement du projet parentalité (déjà validé par la CAF en 2020) : Création d'un livret parentalité recensant toutes les actions à destination des familles, des futurs parents, ou des nouveaux arrivants, spécifiquement sur le territoire des Baronnie (travail de création en partenariat avec les acteurs locaux).

Le référent familles qui va être recruté sera en charge du développement de ces actions avec les responsables de service, les équipes et les familles, et d'en faire naître d'autres en fonction des besoins exprimés.

### **Projet de création d'un service d'accompagnement à la scolarité et aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire et Collège.**

Les familles et les enfants expriment un besoin d'aide dans le domaine de la scolarité. Ce service permettra de :

- Mettre un tiers entre l'enfant et les parents afin de faciliter le lien et donner ou redonner une place primordiale aux parents concernant la scolarité de l'enfant.
- Créer un lien privilégié entre l'enfant et le bénévole et ainsi donner ou redonner à l'enfant une confiance en lui en lui montrant qu'il est capable d'acquérir des savoirs.
- Expérimenter d'autres méthodes d'apprentissage que celles de l'école et en se servant par exemple de la découverte de la culture (cinéma, musique, lecture), ou du sport, des travaux manuels...
- Créer des liens avec de nouvelles familles qui ne fréquentent pas le centre social.

Un lien sera établi avec l'école et les enseignants afin de se mettre d'accord sur les méthodes d'accompagnement.

Cette action sera coordonnée par le(a) référent(e) famille et assurée par une équipe de bénévoles en lien étroit avec les familles et l'école.

### 6.2.3. Animation du territoire, loisir familial et lien social

#### *Constats issus du Diagnostic partagé*

Globalement, les répondants sont satisfaits de l'offre au niveau culturel et sportif. Le cinéma est le plus plébiscité. L'avis des partenaires interrogés est également plutôt positif sur l'offre disponible.

Il ressort des commentaires :

- ⇒ pour les loisirs, le souhait d'horaires plus étendus ou différents pour les personnes qui travaillent,
- ⇒ plus d'événements culturels en hiver ;
- ⇒ plus de diversité dans les activités proposées : spectacles, concerts, activités (jeux enfants/adultes, danse, gym, cuisine, poterie...), notamment pour les adultes ;
- ⇒ des activités pour les plus jeunes (- 3 ans) ;
- ⇒ une communication plus large, un annuaire des associations à jour ;
- ⇒ des tarifs plus attractifs pour les jeunes et les bénéficiaires du RSA ;
- ⇒ un café associatif ou un lieu ouvert à tous et avec des horaires d'ouverture larges pour se retrouver, échanger, etc...
- ⇒ la dynamique existante en termes de culture trouve sa limite dans le fait qu'elle repose sur des engagements individuels, parfois fragiles ;
- ⇒ un manque de transport est un frein pour une ouverture à tous.

En terme d'animation territoriale plus large, plusieurs propositions ressortent du diagnostic :

- un lieu de rencontre ouvert à tous, plus de communication sur les actions des associations qui existent et sur leurs besoins ponctuels ou à plus long terme ;
- proposer plus d'activités/événements pour tous âges (pique-nique, musique, jeux, cuisine, etc...), afin de favoriser les rencontres entre les générations.

Les partenaires interrogés pensent qu'il existe des solidarités entre les habitants du territoire (covoiturage, bénévolat, assistance mutuelle...), mais disent manquer de locaux et de salariés, ainsi que de partenariats sur la durée pour remplir leur mission.

Les thèmes les plus cités par les habitants en terme de besoin de conseil :

- ⇒ Alimentation et santé
- ⇒ Environnement / Ecologie
- ⇒ Bien-vieillir
- ⇒ Budget, Impôts, retraite

Actions à continuer, ou qui seront mises en place :

- Organisation d'événements ou d'actions fédératrices et accessibles : Carnaval (Co organisation avec l'école et les parents d'élèves) - Fête des possibles – Boîtes de Noël – repas partage - gratiféria... Participation à des animations organisées par les partenaires : fête du jeu organisée par Mistigri, fête de la fraternité...
- Participation au CRAC : Coopérative Arts et culture en Baronnies avec le Carrefour des Habitants de Nyons, la CCBDP...).
- Organisation de sorties familiales et intergénérationnelles : enfants de tout âge - parents - grands parents - personnes seules (destinations déterminées avec les participants).
- Faire du Centre Social un lieu ouvert de rencontre et de proximité pour tous, en organisant pour et avec les habitants des ateliers ou des moments d'échange, créer des rendez-vous réguliers et/ou spontanés.

L'animation locale fait déjà partie de nos missions, mais nous n'avons pas assez de temps de travail alloué pour l'organiser pleinement. Le passage en Centre social va nous permettre de développer cet axe.

Nous souhaiterions inclure davantage les personnes âgées dans ce projet social en s'appuyant sur les structures existantes du secteur et sur les collectivités (hôpital local, club de l'amitié, CCAS, mairies du territoire...).

Nous avons également pour projet d'organiser les animations dans les communes du territoire, et d'aller à la rencontre des habitants en complémentarité et en partenariat avec ce qui se fait déjà dans ces communes.

<b>Projet Familles</b>	<b>Petite Enfance Enfance</b>	<b>Soutien à la parentalité</b>	<b>Animation du territoire</b>
<b>Objectifs fixés</b>	Accueil régulier et accessible financièrement des enfants de la CCBDP – mode de garde Animation Accompagner l'enfant dans sa scolarité	Valoriser les compétences parentales Soutenir les parents dans leur rôle Développer les liens de solidarité entre les familles Participer à la protection de l'enfance	Créer du lien social entre les habitants toutes générations confondues – pendant toute l'année et accessible à tous Aller à la rencontre des habitants et organiser des événements en dehors de Buis
<b>Indicateurs de résultats</b>	Taux d'occupation des structures Mixité des revenus des familles Retours des familles sur le fonctionnement	Retours des familles Retours des partenaires sociaux	Participation des habitants Retours des habitants Identification des partenaires Retours des partenaires Nombre d'événements organisés en dehors de Buis
<b>Qui</b>	Direction EAJE Equipe d'animation EAJE Direction ALSH Equipe d'animation ALSH Référént famille Equipe de bénévoles	Référént familles Directions EAJE et ALSH	Référént familles Animateurs Equipe de bénévoles

#### 6.2.4. Citoyenneté et pouvoir d'agir des habitants

Nous avons un réseau de bénévoles actifs à l'AFB. Dans notre projet nous souhaitons renforcer ce réseau de bénévoles afin de développer le dynamisme associatif et permettre aux habitants d'avoir une vraie place et un vrai rôle dans la vie du Centre Social.

##### Accompagnement de projets

Afin d'aider les habitants constitués ou non en Association à mettre en place une action, un projet de territoire, plusieurs axes :

- soutien méthodologique, orientation vers des structures ressources
- mise en lien et en réseau
- mise à disposition d'un espace de travail
- apporter une vision professionnelle et technique
- mise en commun des outils pour la communication
- aide à la réalisation d'un budget et à la recherche de financements

## Développement du bénévolat

### *Constats issus du Diagnostic partagé*

Concernant la participation à la vie associative, les répondants qui accepteraient de faire du bénévolat expriment parfois le fait qu'ils ne souhaitent pas un engagement à long terme. Plutôt des actions ponctuelles de type participation à l'organisation d'un événement que des actions suivies.

Afin de favoriser et développer le bénévolat, il faut que le bénévole se sente utile et bien accueilli. Pour cela nous allons mettre en place une méthodologie commune à tous les services concernés :

- mise en place d'un protocole d'accueil du bénévole avec information sur le fonctionnement général de la structure et sur le fonctionnement du service où le bénévole va intervenir.
- signature d'une charte avec les droits et les devoirs du bénévole et de la structure et avec le contenu de l'intervention du bénévole.
- rencontres régulières et conviviales avec le groupe de bénévoles du service concerné.
- rencontres conviviales avec l'ensemble des bénévoles et salariés de l'association, afin de créer une cohésion et une dynamique.
- organisation de formations à destination des bénévoles, pour les accompagner dans la réalisation de leur mission et pour la valorisation des compétences développées lors de leurs interventions.
- recherche de modalités pour rendre le bénévolat accessible au plus grand nombre, en termes de temps et de moyen.

### Travail en réseau associatif :

Actuellement, nous animons et coordonnons un réseau adulte relais composé d'acteurs locaux du social. Il réunit à ce jour 12 structures du bassin de vie de Buis-les-Baronnies. Les rencontres ont lieu tous les 2 mois. Ce réseau qui existe depuis plusieurs années s'est développé et s'est adapté au fur et à mesure des besoins- Il a montré l'importance du travail en réseau sur un territoire afin de rendre le travail plus efficace, de mieux se connaître.

→ Projet de continuer à animer ce groupe et être force de proposition pour organiser des actions communes (formations, interventions de prestataires suivant les thèmes abordés, animations en commun...).

Le diagnostic fait apparaître un fort besoin de mutualisation de moyens entre les associations.

Le tissu associatif local est très important (associations sociales, culturelles, sportives, ...).

→ Projet de mettre en lien toutes les associations qui le souhaitent afin de mettre en commun et optimiser le travail associatif dans le domaine de la communication, de la mise à disposition de locaux, de véhicules et d'autres besoins qui seront exprimés.

**Le centre social pourra être un espace ressource, un lieu de rencontre pour les associations locales.**

**Chaque association gardera, bien entendu, son indépendance concernant son fonctionnement.**

<b>Objectifs visés</b>	Valoriser l'engagement citoyen Favoriser la participation des habitants Rendre les habitants acteurs de la vie du territoire en associant les savoirs faire de chacun Optimisation, mutualisation et complémentarité du travail associatif local. Faciliter l'accès à la formation et l'information sur des thèmes suivant les besoins exprimés
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre d'habitants participant aux actions Nombre d'habitants proposant des actions Nombre d'associations participant aux actions Nombre d'associations proposant des partenariats d'actions.
<b>Qui</b>	Référent familles Equipe de bénévoles Partenaires institutionnels et associatifs

### 6.2.5. Lutte contre l'isolement et l'exclusion

Afin de Favoriser l'intégration, plusieurs axes :

#### Mobilité

#### *Constats issus du Diagnostic partagé*

80% des répondants travaillent et utilisent leur voiture pour aller travailler, pour la plupart à Buis et ses alentours.

Il ressort de l'étude :

- ⇒ des difficultés à se déplacer pour ceux qui n'ont pas de voiture ;
- ⇒ le manque de transports en commun réguliers.

Les partenaires interrogés confirment les difficultés de leurs adhérents pour se déplacer, et pensent en grande majorité que la situation en terme d'emplois est stable.

De plus, Le covoiturage est pratiqué par environ 50% des répondants, essentiellement pour des raisons écologiques mais aussi par solidarité, pour des raisons économiques ou pour faire des rencontres.

Depuis de nombreuses années, l'AFB se soucie des problèmes de mobilité des habitants.

Nous avons pu gérer et organiser un service de location de 2 roues en partenariat avec mobilité 07/26. Ce service va continuer à fonctionner en mettant à disposition des personnes en insertion professionnelle des 2 roues pour se rendre à un travail ou une formation.

Une voiture est également à disposition pour le sud Drôme.

Un travail de partenariat avec Mobisol 26 et le Centre social Carrefour des habitants de Nyons a été engagé la mise en place d'un transport solidaire sur les Baronnie.

Il s'agit de mettre en lien entre des bénévoles disposant d'une voiture et de personnes ayant besoin de se déplacer et qui n'ont pas de moyens de transport.

L'AFB se propose de participer à cette action sur son territoire pour :

- Communiquer aux habitants l'existence de cette action
- Centraliser les offres et demandes du secteur avec Mobisol et le Carrefour des habitants de Nyons.



L'association va également continuer à accompagner un groupe d'habitants sur leur projet de création d'un service d'aide à l'accompagnement.

Leur projet est de mettre à disposition une « navette » et un chauffeur pour toute personne ayant besoin de se déplacer pour se rendre chez un médecin, rendre visite à un proche hospitalisé, effectuer des démarches administratives, ou autre.

Ce projet n'est pas encore mis en place. Le groupe d'habitants réfléchit à l'identification du porteur. Plusieurs pistes sont étudiées (création d'une association, Centre social de Buis porteur ...).

Continuer à gérer la mise à disposition du mini-bus intercommunal aux associations du territoire.

Vu le succès de ce service et les demandes en attente – projet d'acquisition d'un 2<sup>ème</sup> mini bus par le Centre Social ou la CCBDP.

Participer avec les collectivités locales à l'amélioration de la communication sur les services de transports existants (transports en commun existants – transdrôme...).

### Animation des groupes d'apprentissage du Français

#### *Constats issus du Diagnostic partagé*

Globalement les bénévoles de l'alphabétisation sont satisfaits et retirent du plaisir de leur expérience. Ils ont des outils qui leur conviennent mais il manquerait parfois quelques livres simples à lire.

Sur l'organisation, il reste une marge de progrès pour mieux maîtriser le nombre d'apprenants par séance, notamment pour pouvoir les regrouper par niveau.

Les apprenants sont globalement satisfaits des cours de français reçus au sein de l'AFB. Ils souhaiteraient organiser à nouveau des temps de mise en pratique (cuisine, cinéma, sorties), raréfiés avec le contexte récent, et une bibliothèque étoffée.

L'association organise (en partenariat avec la MFR, le collectif de réfugiés et l'association Intervalle) des séances d'apprentissage du français, animées par des bénévoles et à destination de personnes de différents profils :

- personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire et qui ont besoin d'apprendre à parler français ou perfectionner leur français à l'écrit et à l'oral ;
- personnes ayant des difficultés pour écrire et pour gérer la vie quotidienne.

→ Projet de développer cette action en créant d'autres animations avec le public, comme par exemple ateliers culturels (théâtre, musique, cuisine, peinture, cinéma...).

→ Projet de créer un espace d'échange de savoirs. En effet, chaque personne sait faire quelque chose qu'il peut transmettre à l'autre qu'il soit apprenant ou bénévole. Nous pourrions développer les actions du groupe afin que la transmission ne soit pas que dans un seul sens. Le bénévole apporte son savoir sur la langue française et la vie en France, mais l'apprenant peut transmettre aussi ses savoirs sur son pays (cuisine – culture...).

Les contenus de ce projet seront construits avec le groupe.

**Accès aux droits :**

***Constats issus du Diagnostic partagé***

La difficulté des démarches en ligne est une préoccupation générale (trop compliqué, trop de mots de passe, pas d'internet, pas d'ordinateur, ...).

La commune travaille sur la mise en place d'une Maison de Services au Public (initialement prévue pour fin 2021, qui permettra sans doute de répondre à ces besoins.

Le constat est le même du point de vue des partenaires interrogés :

La dématérialisation des démarches est une complexité, des difficultés au sortir de la crise (pour se nourrir par exemple), ainsi qu'un manque d'information sur les droits des citoyens.

Le diagnostic fait apparaître un grand besoin en matière d'accès aux droits, principalement du fait de la dématérialisation des services publics (CAF – impôts...).

Si cette dernière peut être considérée comme un progrès, elle peut également représenter un frein important à l'accès aux droits pour certains :

- pas d'ordinateurs ou (problèmes) de connexion
- pas de formation en informatique

Plusieurs actions sont mises en place ou sont en projet sur le territoire, et plusieurs structures accompagnent les personnes dans ce domaine :

- Point cyber municipal : met à disposition des ordinateurs pour des démarches administratives et accompagne les personnes dans l'utilisation de l'informatique.
- Centre médico-social
- L'association Intervalle
- Projet municipal de création d'une Maison France Services.

Notre rôle sera en premier lieu d'orienter les habitants vers ces services.

Nous travaillerons avec ces structures pour déterminer des actions complémentaires qui pourraient être mises en place par le Centre social dans un souci de mutualisation et d'optimisation des compétences.

Concernant les demandes d'informations juridiques des habitants, nous continuerons à faire appel à des partenaires compétents dans le domaine :

- Renseignements juridiques en droit du travail à destination des salariés et employeurs : service proposé par une personne bénévole contrôleur du travail à la retraite ;
- Mise en lien avec une juriste du CIDFF (Centre d'information du droit de la famille) ;
- Projet de développer le Point Conseil Budget en lien avec l'UDAF (3 salariées ont bénéficié d'une formation proposée par l'UDAF et animée par la banque de France sur le surendettement).

	<b>Mobilité</b>	<b>Apprentissage du Français</b>	<b>Accès aux droits</b>
<b>Objectifs visés</b>	Faciliter la mobilité sur le territoire et hors territoire en fonction des besoins Permettre aux habitants de se soigner en leur proposant un moyen de déplacement pour se rendre chez le médecin	Créer des liens de solidarité entre les habitants Aider à l'intégration des habitants dans la vie du village Accès à la culture Valoriser le savoir-faire de chacun	Permettre aux habitants d'être informés et d'accéder à leurs droits et leur éviter une fracture sociale
<b>Indicateurs de résultats</b>	Retours des habitants sur les moyens de déplacement Retours des partenaires de la Maison de santé sur les possibilités de leur patient pour venir se soigner	Nombre d'apprenants Nombre de bénévoles Mixité du public Retour des publics (apprenants et bénévoles)	Retours des habitants Retours des organismes (CAF – MSA – Pôle emploi)
<b>Qui</b>	Personne chargée de l'accueil secrétariat Réfèrent familles Bénévoles Structures partenaires	Réfèrent famille Equipe de bénévoles	Personne chargée de l'accueil secrétariat Réfèrent familles Equipe de bénévoles Structures partenaires

Ce projet sera élaboré avec la Direction du Centre Social qui validera avec le Conseil d'Administration la faisabilité opérationnelle et financière des actions. La Direction sera le garant de la mise en œuvre du projet social et assurera le suivi avec les acteurs concernés.

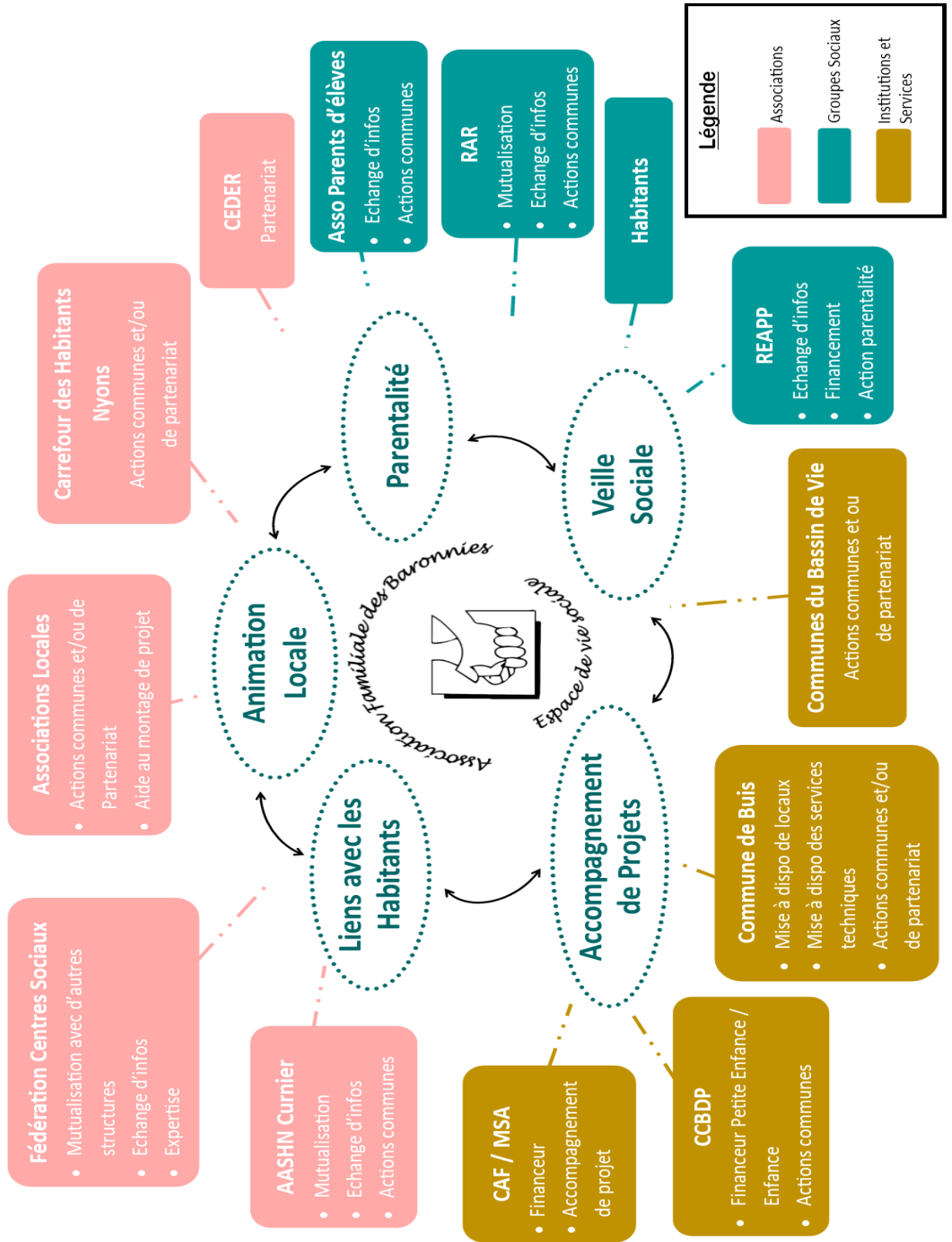


# 7. Les partenaires

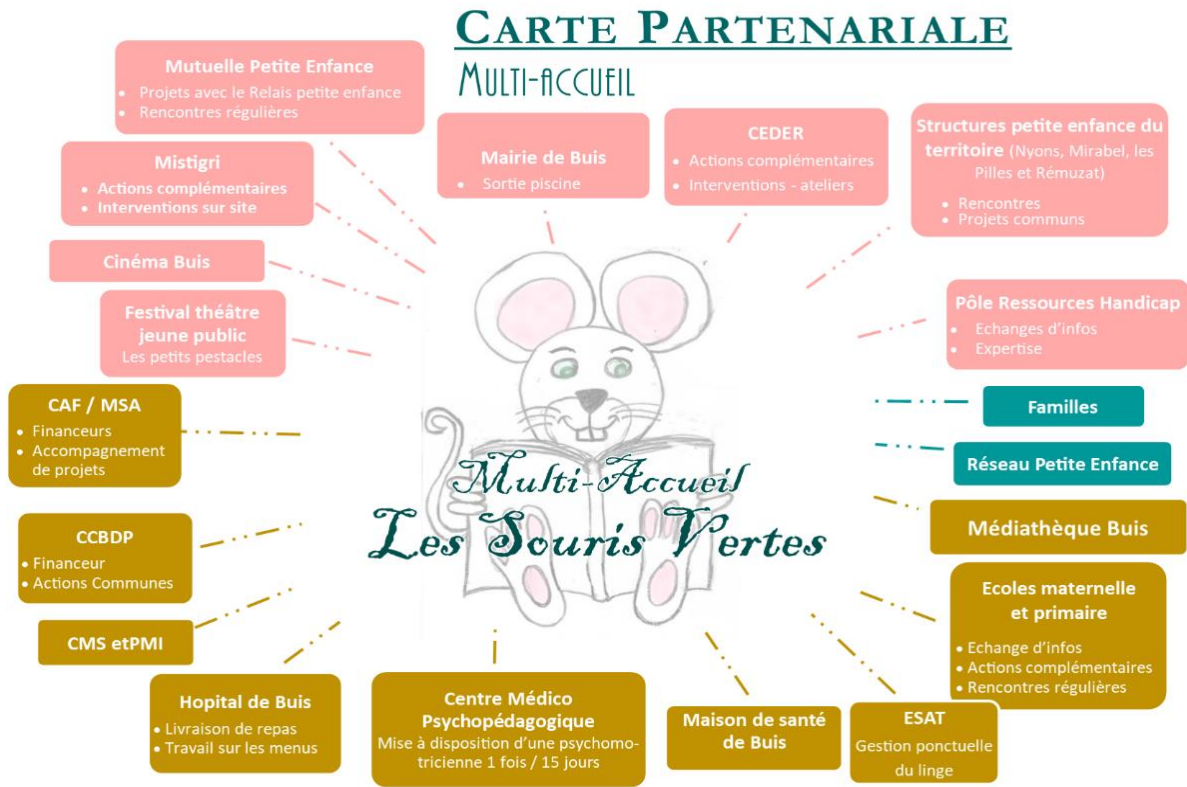
## 7.1. Carte partenariale générale

# CARTE PARTENARIALE DE L' AFB

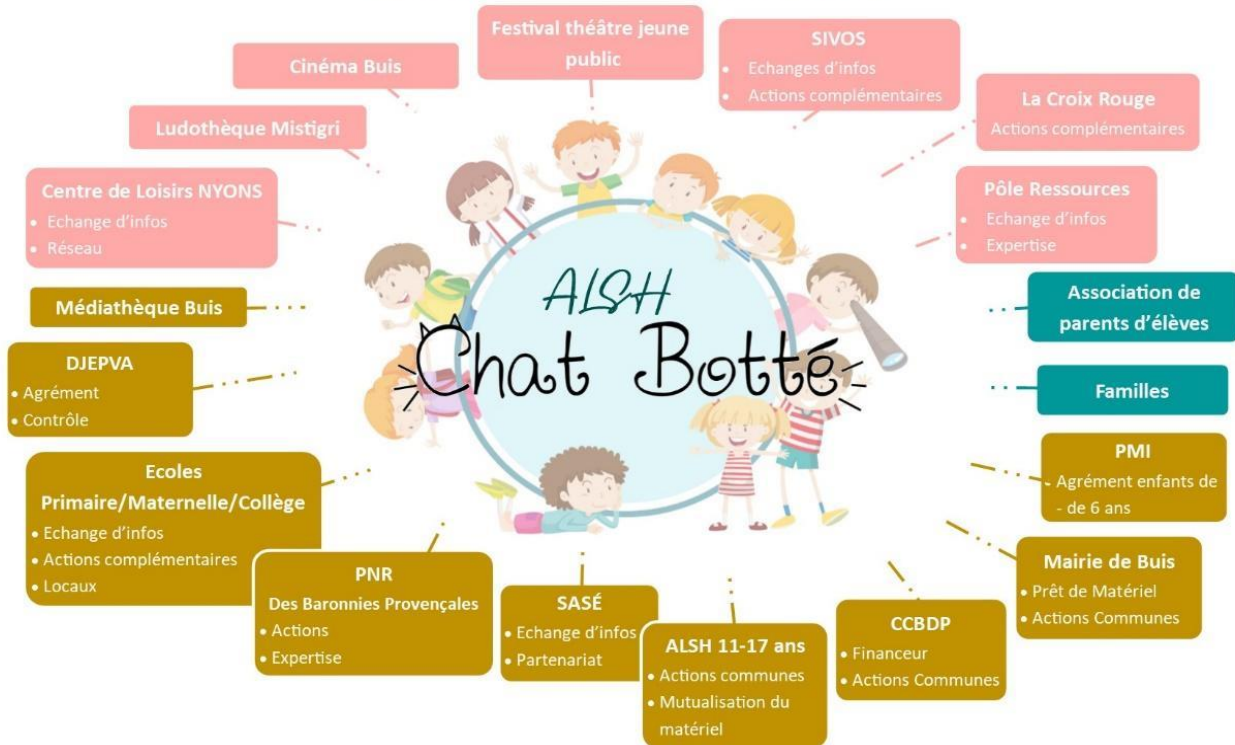
ANNÉE 2021



## 7.2. Cartes partenariales par service

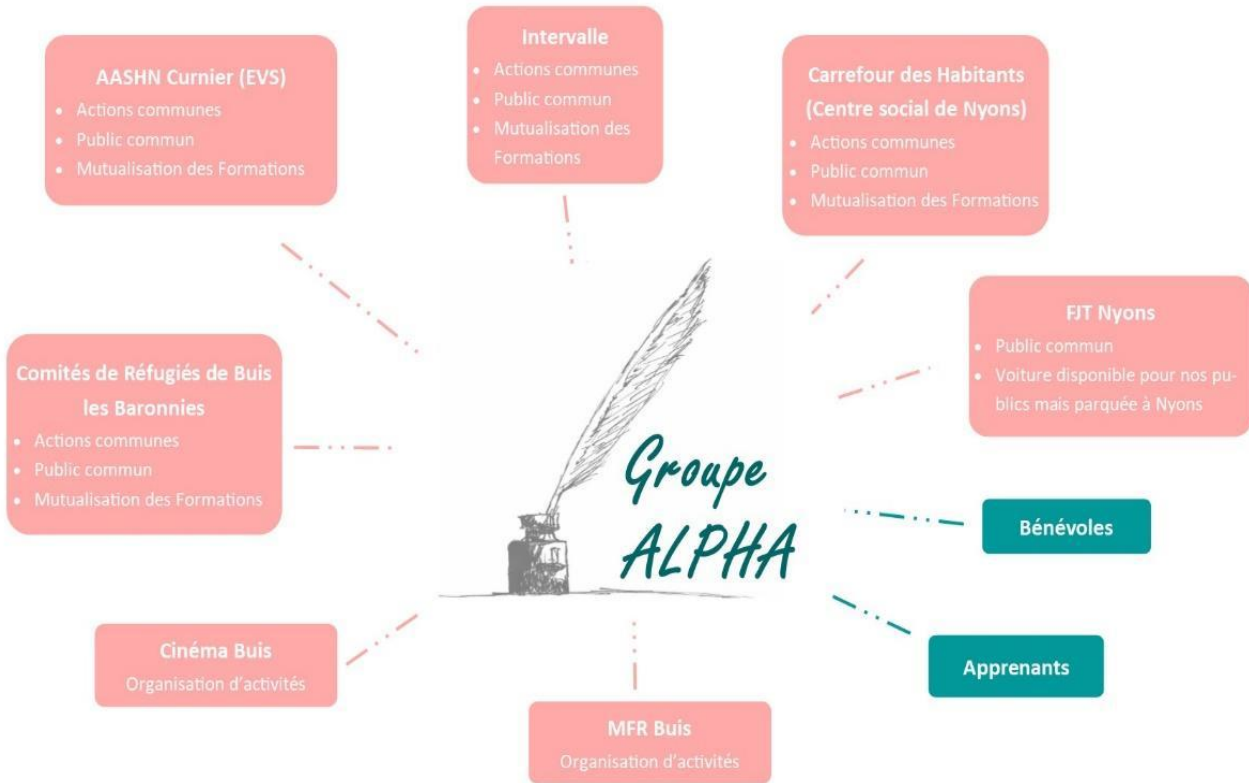


### CARTE PARTENARIALE ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT



# CARTE PARTENARIALE

## GROUPE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS



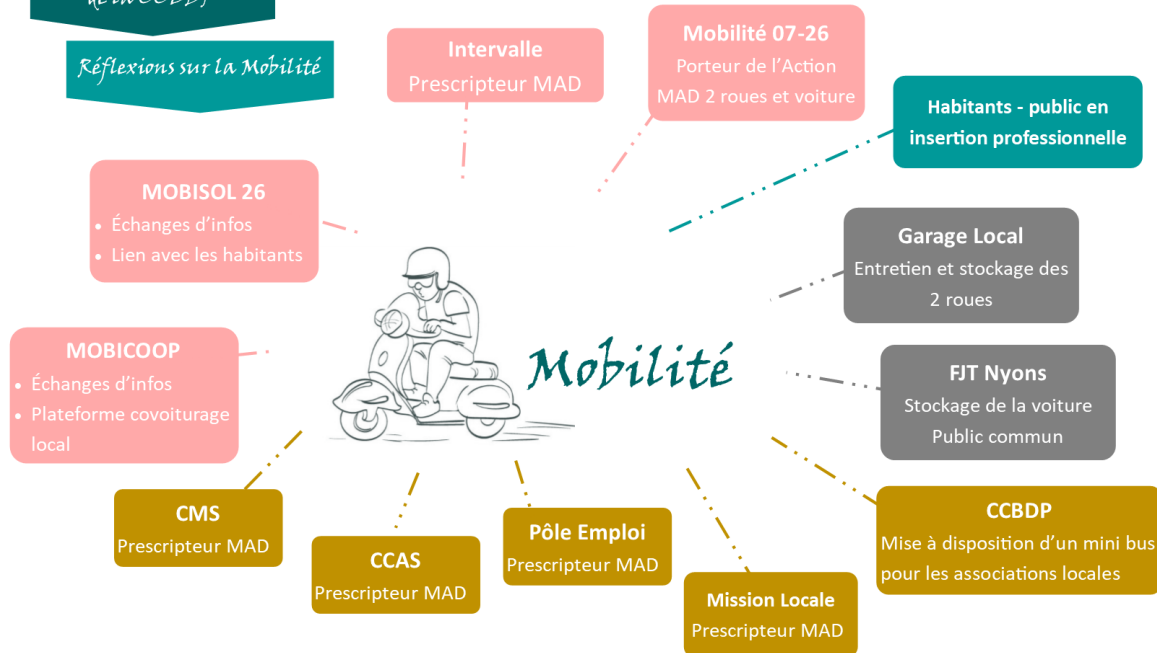
Mise à Disposition  
2 roues et voiture

Gestion du Minibus  
de la CCBDP

Réflexions sur la Mobilité

# CARTE PARTENARIALE

## MOBILITÉ





## 8. Ressources et moyens humains du projet

### 8.1. Les locaux et le matériel

Actuellement les locaux sont exigus et ont besoin d'un rafraîchissement.  
Tous les services se trouvent 3 Place du Portalet, et se composent :

#### Au rez-de-chaussée :

- La Crèche Multi Accueil « Les Souris Vertes » (enfants de 3 mois à 3 ans) : locaux de 100 m2 séparés par une porte coulissante pour l'accueil des bébés et des plus grands avec 2 salles de repos ;
- L'accueil de Loisirs « Le Chat Botté » (enfants de 3 ans à 11 ans) : salle de 81 m2 avec mezzanine ;
- Entre les 2, zone de bureaux et accueil de 50 m2 ;
- Des sanitaires adaptés (enfants et personnes en situation de handicap).

#### A l'étage : (80 m2)

- Une salle de réunion
- Une cuisine
- Une zone de bureau
- Des toilettes et une douche

#### Extérieurs :

- Une première cour d'accueil / parking fermé / donnant directement sur la chaussée
- Deux cours séparées pour la crèche et l'accueil de Loisirs
- Une buanderie avec machine à laver le linge et sèche-linge.
- Un cabanon pour le rangement dans la cours de la crèche
- Un cabanon pour le rangement dans la cour de l'accueil de loisirs

Ces locaux appartiennent à la Commune de Buis-Les-Baronnies et sont mis à disposition de l'AFB à titre gratuit par convention.

Le Centre de Loisirs utilise aussi les mercredis et pendant les vacances scolaires le réfectoire de l'école maternelle appartenant au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

Un projet de construction est en cours pour la Crèche sur un terrain voisin, il est porté par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, collectivité aujourd'hui compétente concernant la petite enfance.

#### Projets de nouveaux locaux pour 2024 :

- Nouvelle construction pour la crèche « Les Souris Vertes » rue René Cassin (voisine de la Place du Portalet)
- Réhabilitation des locaux actuels 3 Place du Portalet pour
  - ☆ l'accueil de Loisirs « Le Chat Botté »
  - ☆ les autres activités du Centre Social et notamment l'accueil.

Les plans de cette réhabilitation n'ont pas encore été réfléchis mais nous privilégierons des locaux et accès distincts et séparés pour l'accueil de Loisirs et les autres activités.

Les locaux devront permettre un accueil des habitants bien repéré, accessible et confidentiel.



### Les véhicules

Le parc de véhicules se compose comme suit :

- Un monospace qui sert à acheminer les repas du Multi accueil « Les Souris Vertes » et de l'accueil de loisirs « Le Chat Botté » -
- Un autre monospace pour les déplacements des salariés et membres du CA pour des réunions extérieures. Ce véhicule peut transporter 7 personnes, et nous sert également pour les sorties des enfants et le transport des enfants du Chat Botté au réfectoire en cas de pluie.
- Un minibus appartenant à la CCBDP est également mis à disposition des associations locales, et sert aussi au transport des enfants du Centre de loisir.

### Le mobilier

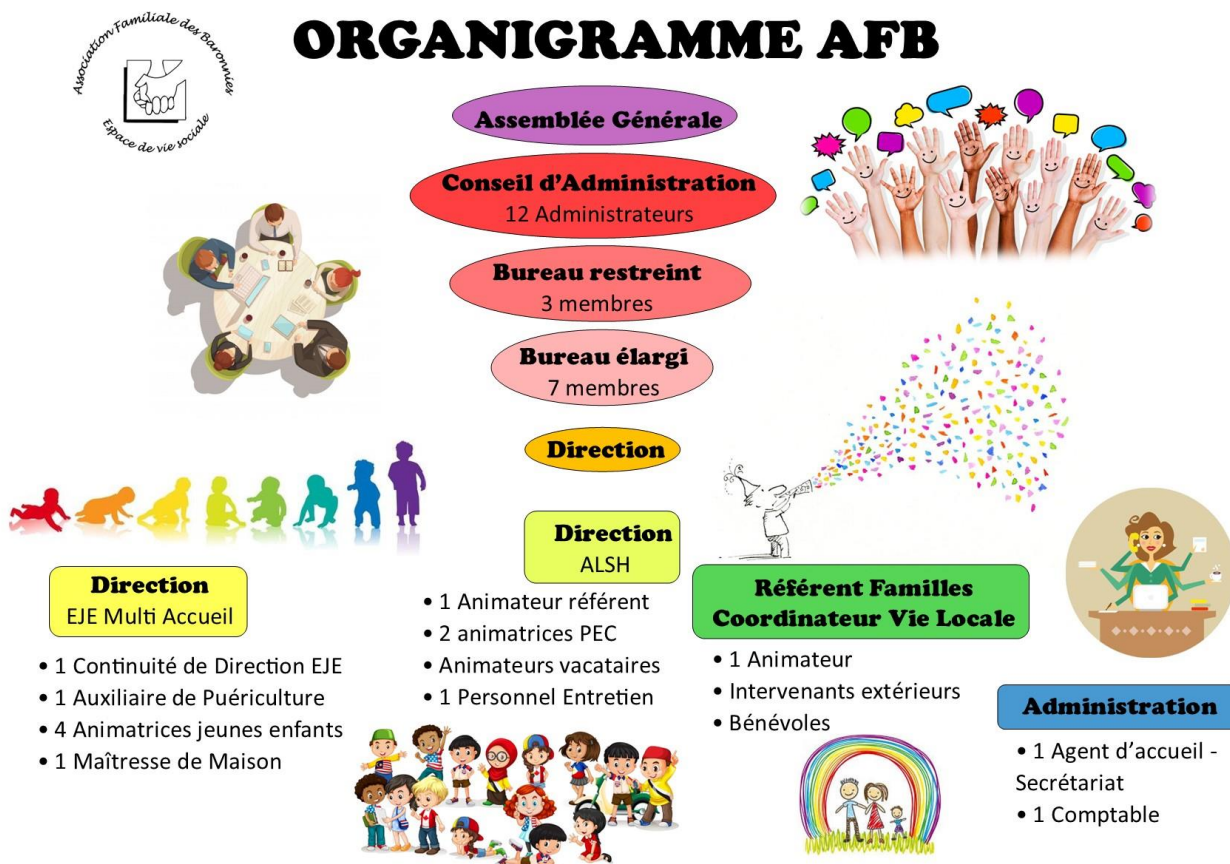
- L'ensemble des locaux est équipé de matériel pour l'accueil des enfants.
- Ce mobilier est adapté pour les enfants en fonction de leur âge.
- Le mobilier est récent et renouvelé si besoin
- La salle de réunion est équipée d'une grande table de réunion

### Le matériel informatique

- Les bureaux sont équipés de postes fixes d'ordinateurs (4)
- Nous disposons de 5 ordinateurs portables qui servent en cas de télétravail et également sur place.



## 8.2. L'équipe, la gouvernance et l'organigramme



Les salariés se sentent bien dans la structure et y trouvent bienveillance, écoute et épanouissement.

Le manque de personnel (salariés et bénévoles) et de finances pour l'AFB sont relevés mais les salariés apprécient l'ambiance, l'état d'esprit et le travail en partenariat réalisé (même si ce dernier point manque parfois de coordination et de communication).

En général, les salariés sont plutôt satisfaits du travail en équipe réalisé au sein de l'association, mais la communication peut encore être améliorée.

Les réunions sont globalement bien appréciées, mais parfois pas assez efficaces et concrètes.

Les formations sont appréciées par les salariés. Quelques remarques sur la fréquence qui semble un peu faible (contexte sanitaire ?).

Concernant les événements, les salariés qui y participent (préparation et/ou participation) y trouvent des satisfactions.

En ce qui concerne le territoire, les conclusions sont sensiblement les mêmes que pour les questionnaires habitants et les partenaires). Le cadre de vie, la nature, la dynamique locale et la diversité sont des atouts mais l'enclavement du territoire et le manque de transports en commun, ainsi que le prix de l'immobilier sont des points négatifs pour les habitants de ce territoire.

La pérennisation des emplois au sein de l'association et la stabilisation des équipes du Chat Botté préoccupent les salariés (et les parents). Des locaux adaptés et rénovés seraient les bienvenus.

Des réponses sont aussi en faveur d'une augmentation de la capacité d'accueil des Souris Vertes et du Chat Botté et d'un lieu de rencontre ouvert à tous sur des horaires plus larges pour favoriser les rencontres et les échanges informels.

AFB Project social 2022 - 2025



### 8.3. Démarche et système d'évaluation

#### **PRINCIPES FONDATEURS ET OBJECTIFS**

- L'évaluation des actions sera participative et partagée, elle intégrera les usagers, et les acteurs principaux des actions suivies : enfants, parents, bénévoles salariés, habitants, partenaires...
- Construite collectivement, chaque salarié ou bénévole d'une action pourra faire le suivi et l'évaluation de sa participation et de l'action en générale.
- Suivre l'évaluation comme principe de vérification que notre projet social correspond toujours aux besoins et envie des habitants, du territoire
- Ne pas vivre l'évaluation comme une sanction de notre travail mais plutôt comme le moteur de notre envie d'évolution, d'adaptation et de changement.
- savoir faire preuve d'objectivité, ne pas enjoliver la réalité dans le souci de plaire à nos financeurs

#### **L'évaluation va tenter de répondre aux questions suivantes :**

- le projet social et les actions qui en découlent, répondent-ils bien aux besoins et aux envies des habitants du territoire ? le projet social 2022-2025 a-t-il eu un impact positif sur le territoire ?
- les méthodes de travail et les moyens dont l'AFB dispose, sont-ils toujours en adéquation avec la vision et l'ambition du projet social 2022-2025 ?
- les processus engagés pour le suivi du projet sont-ils cohérents et efficaces ?
- comment le projet social développé sur 4 ans peut impacter le vie sociale, culturelle, associative du territoire ?

#### **et plus précisément :**

L'AFB est-elle reconnue pour l'ensemble de ses actions sur le territoire ? a-t-elle réussi à sortir de son étiquette « enfance » ? le principe d'intergénération est-il effectif ?

L'aménagement des espaces d'accueil a-t-il permis la convivialité, la confidentialité, la lisibilité et l'accessibilité ?

L'investissement des bénévoles et la dynamique participative se sont-ils maintenus, voir renforcé ?

Les inégalités sociales sont-elles réduites ?

Le maillage en réseau de la vie associative locale est-il en place ?

#### **PERSONNES ASSOCIEES**

La démarche d'évaluation pilotée par la directrice de l'AFB, suivi par une commission, associera pleinement, tant sur le fond que sur la forme, les bénévoles du Conseil d'Administration et des services, les salariés, les habitants.

Elle intégrera aussi les partenaires de terrain, les partenaires institutionnels et les collectivités locales. L'idée est d'utiliser la démarche d'évaluation comme un principe de participation et de permettre aux usagers d'être acteurs du service, action, projet dont il a besoin et pas seulement consommateur.

Pour une efficience de travail, une commission évaluation sera créé dès le démarrage du projet.

## Rôle, composition et fonctionnement de la Commission Evaluation

Le rôle principal est d'assurer le suivi du dispositif d'évaluation mais en premier lieu il définira les critères et les indicateurs qui serviront de base à la démarche.

La commission proposera des outils et des méthodes qui pourront évoluer en fonction des retours des autres acteurs de l'AFB.

Seront conviés à participer à cette commission les responsables de services, le référent famille, l'agent d'accueil, les bénévoles du conseil d'administration. La composition de cette commission est établie dans la continuité du travail de diagnostic fait pour ce nouveau projet social.

La commission sera piloté par la directrice de l'AFB, se réunira régulièrement sur la base d'un calendrier fixé au démarrage du projet et en lien avec le calendrier prévisionnel suivant.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Dans le but de faire vivre l'évaluation dès le début du projet, tout au long de sa vie et mesurer à terme l'impact que le projet a eu sur le diagnostic initial nous envisageons le calendrier prévisionnel suivant :

<b>Période et périodicité</b>	<b>Objectifs, méthodes et moyens</b>	<b>Avec qui ?</b>
En amont du projet	Développer une dynamique de diagnostic partagé du territoire	Avec les habitants, les bénévoles, les salariés, les partenaires
Toutes les deux semaines	Organiser des actions et moments de rencontre avec les habitants, les usagers Mettre en place une régularité, des rendez-vous fixe, pour rester en lien	Auprès des habitants, dans les lieux de vie, à l'extérieur de l'AFB ainsi qu'en interne, auprès des usagers.
Tous les mois	Publier une synthèse rétrospective des actions écoulée et leurs effets	Rédigée par les bénévoles volontaire ou par les salariés, diffusée en interne et en externe
A 3 mois Puis en mars chaque année	Créer un temps d'information/formation pour harmoniser la vision des acteurs de l'AFB sur la démarche d'évaluation. Partager les critères/indicateurs Proposer des méthodes et des outils et les faire évoluer en fonction des retours des acteurs de l'AFB	Pour et avec les bénévoles et les salariés de l'AFB
En mai chaque année	Organisation de l'assemblée générale de l'AFB	Moment de partage avec les partenaires et les usagers Préparer par les membres du bureau et les salariés
A 6 mois Puis en juin chaque année	Suivi des critères, grâce aux indicateurs	Par la commission évaluation Avec les salariés, les bénévoles et les usagers

A 9 mois Puis en septembre chaque année	Suivi des critères, grâce aux indicateurs	Par la commission évaluation Avec les salariés les bénévoles et les usagers
A 12 mois Puis en décembre chaque année	Temps fort de l'évaluation Bilan annuel de l'ensemble des activités, des processus et des moyens, réaffirmation des perspectives et axes de développement ou de changement pour l'année suivante.	D'abord en interne, salariés et bénévoles Ensuite avec les partenaires et les usagers
Tous les deux ans	Rechercher plus particulièrement la satisfaction des habitants/des usagers vis-à-vis de nos actions	Par les responsables de services avec les salariés pour les usagers, les habitants
Au terme des 4 années sur lesquelles porte le projet social	Revisiter le diagnostic territorial et mesurer l'impact du projet Célébrer nos réussites et remercier les acteurs Identifier les axes d'amélioration et d'évolution en vue des 4 années suivantes	

### Méthodes et outils envisagés

- ↪ **Des outils de suivi** comme un livre de bord, alimenté au fur et à mesure par les porteurs du projet et des actions sous la vigilance de la directrice de l'AFB et de la commission d'évaluation.
- ↪ **Des méthodes participatives** et dynamiques, animées par le collectif d'évaluation et les acteurs des projets en interne et pour les habitants et les partenaires
- ↪ **Des temps forts de célébration** et de partage organisés par l'AFB pour tous



## 8.4. Les finances

### Budget prévisionnel 2022

N°	Intitulé du compte	Montant	N°	Intitulé du compte	Montant
60	Achats	34 000,00	70	Participation des familles	104 133,00
61	Services extérieurs	23 300,00	70	PSU CAF + MSA Multi Accueil	126 667,00
62	Autres services extérieurs	27 880,00		PSO CAF + MSA ALSH	10 700,00
63	Impôts et taxes	11 798,00		PSO CAF AGC	68 709,00
64	Frais de personnel			PSO CAF ACF	22 988,00
	Multi Accueil + ALSH	325 270,00	74	Subventions exploitation	
	Direction + agent accueil + référent familles	132 134,00		EPCI Multi accueil + ALSH	165 425,00
65	Autres charges de gestion	3 100,00		Communes	700,00
66	Charges financières	500,00		Etat contrats aidés	29 384,00
68	Amortissements et provisions	11 725,00		Autres financements	31 041,00
86	Charges supplétives	20 000,00	75	Produits de gestion	6 600,00
			78	Produits financiers	760,00
			87	Reprise sur provisions	2 600,00
				Contrepartie charges supplétives	20 000,00
	<b>Total charges</b>	<b>589 707,00</b>		<b>Total produits</b>	<b>589 707,00</b>

Ce budget prévisionnel comprend :

- le budget prévisionnel du Multi-Accueil « Les Souris Vertes » ;
- le budget prévisionnel du Multi-Accueil ;
- le budget prévisionnel de l'animation collective.

Le budget a été établi sur la base du fonctionnement 2021 des structures existantes en ajoutant :

- Un poste de référent famille ;
- Un poste d'agent d'accueil – secrétariat – comptabilité ;
- Les prestations de service Centre Social de la CAF

La ligne autres subventions correspond à des demandes de financement sur des projets spécifiques et également les bonifications pouvant être obtenues sur les financements de la CAF.

## 9. Conclusion

Notre projet ainsi présenté est le fruit d'un travail d'équipe : une équipe de salariés et bénévoles ; une équipe de personnes arrivant depuis peu dans l'association et de personnes actives depuis plus longtemps.

Depuis septembre 2020, une cohésion est née et a permis une dynamique formidable pour l'avenir de notre Association.

Le souhait du passage de l'Espace de vie sociale en Centre social ne date pas de 2020 mais représente une évolution régulière des actions de l'AFB tout au long de sa longue existence.

Ce projet représente la continuité dans la nouveauté adaptée aux besoins de l'époque et de notre territoire.

Ce projet n'est pas la fin du travail, mais au contraire le début puisque tout reste à faire selon les objectifs que nous nous sommes fixés.

Ce travail qui nous attend se fera avec tous les acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou habitants, dans les axes que nous nous sommes fixés.

Tout ne pourra peut-être pas être fait comme nous le décrivons. Il se peut que des objectifs et des actions soient modifiés en fonction des besoins. C'est la vie d'un projet.

En référence à la légende du colibri, nous pouvons agir avec nos possibilités, à notre échelle. Même si prises isolément, nos actions semblent de petite importance, c'est grâce à l'addition de ces actions que les choses s'améliorent et changent.

Pour terminer une citation de Gandhi :

*“Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde”*